le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

EDMONTON, Alberta | VOL. 2 — No 18 | Mercredi le 19 mars 1969

Le sacre de Mgr Gagnon à St-Paul le 25



LE NOUVEL EVEQUE DE ST-PAUL,
S. EXC. MGR EDOUARD GAGNON, P.S.S.

Dans notre petit monde franco-albertain, tout ce qui affecte les uns - joies ou peines - affecte aussi les autres. Dans cette optique, toute la population d'expression française habitant à l'extérieur des limites du diocèse de Saint-Paul partage aujourd'hui l'allégresse de ses frères "st-pauliens" qui sont tout à la joie du sacre prochain de leur nouvel évêque, Son Excellence Mgr Edouard Gagnon, p.s.s.

Avec eux nous avons vécu les longues heures d'attente de la nomination d'un successeur à Mgr Philippe Lussier, et avec eux nous sommes reconnaissants du choix qui a été fait.

La population de son diocèse réserve à Mgr Gagnon un chaleureux accueil; au nom des autres, de ceux de Grouard-McLennan, de Calgary et d'Edmonton nous voulons lui dire combien nous sommes aussi heureux de le voir arriver en sol albertain; au nom de l'A.C.F.A., de tous ses membres et de ses dirigeants, au nom du journal: la plus cordiale et la plus sincère bienvenue parmi nous.

Certes, nous avons tous hâte de faire la connaissance de ce nouvel évêque dont la réputation, confirmée plusieurs fois et de plusieurs milieux, laisse présager un apostolat extrêment fructueux.

*****

Nous vous donnons, "grosso modo", le programme du sacre du nouvel évêque de St-Paul:

Mardi prochain, le 25 mars, à 2h. p.m., en la cathédrale de St-Paul;

L'évêque consécrateur sera Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada, Mgr Emmanuele Clarizzio. Les co-consécrateurs seront LL.EE. NN. SS. Anthony Jordan, o.m.i., archevêque d'Edmonton et Maurice Baudoux, évêque de St-Boniface.

L'homélie de circonstance sera donnée, en français et en anglais, par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., archevêque de Grouard-McLennan.

Tous les évêques présents (et il est impossible à ce moment-ci d'en obtenir la liste) de même que les Consulteurs et Doyens du diocèse concélébreront la messe.

Le sacre de Mgr Gagnon sera suivi d'une réception au Centre récréatif de St-Paul. Tout le public adulte est invité aux cérémonies religieuses et à la réception qui suivra.

Le PC s'est choisi un nouveau président

OTTAWA - Elu président de l'Association progressiste-conservatrice du Canada, M. Frank Moores, de Terre-Neuve, a promis de faire appel à toutes ses ressources "pour enterrer" le gouvernement du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

M. Moores, âgé de 36 ans et député aux Communes du comté de Bonavista-Trinity-Conception, a remporté la victoire sur deux opposants qui sont d'ex-députés, Heward Grafftey, de Knowlton, Québec, et le Dr Lewis Brand, de Saskatoon.

M. John Hilton, de Toronto, président du comité d'élections, a déclaré qu'il ne trouvait pas pertinent de communiquer ces résultats.

Un officier du scrutin toutefois a déclaré que les chiffres du vote étaient de 352 en faveur de M. Moores, de 187 en faveur de M. Grafftey et de 112 en faveur du Dr Brand.

La somme des votes, 651, comporte un remarquable décalage du nombre des 1,000 délégués enregistrés au congrès général du parti progessiste-conservateur.

M. Paul O. Trépanier, maire de Granby, a été élu par acclamation vice-président du parti.

Ont également été élus vice-présidents, MM. H.R. Patterson, de Toronto, et Nathan Nurgits, de Winnipeg, M. Michael Meighen, de Montréal, a été élu secrétaire et M. Roy Deyell, de Calgary, trésorier.

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

A.C.F.A.

On prépare la visite de M. Pelletier

Une réunion de l'Exécutif de l'A.C.F.A. tenue lundi dernier nous a confirmé ce que l'on savait déjà: les préparatifs avancent normalement en vue de la prochaine visite à Edmonton du Secrétaire d'Etat, M. Pelletier. Entre autres choses réglées, l'on note: l'accueil à l'aéroport, le banquet au Macdonald, le petit déjeuner du samedi matin au cours duquel un mémoire sera présenté. Ce dernier est écrit et ne nécessite plus que quelques légères corrections. Il reste à organiser un spectacle musical (après le banquet), la vente des billets, la publicité.

L'assemblée générale annuelle est également en bonne voie d'organisation; le principal élément manquant demeure la réception des rapports à être présentés par les divers organismes ou Comités se rattachant à l'Association.

Il a de nouveau été question du Comité de Prêts et Bourses, dont la nouvelle constitution est maintenant écrite et que l'on devra soumettre au Conseil général qui doit tenir une réunion au Collège Saint-Jean samedi prochain.

En même temps qu'elle organise la réception à M. Pelletier et son assemblée générale, l'A.C.F.A. doit aussi songer à la préparation d'un Mémoire qui sera présenté au Comité provincial formé pour la révision de la Loi scolaire d'ici la fin du mois et préparer aussi une rencontre que l'on espère avoir très bientôt avec le Premier ministre de la province, l'honorable Harry Strom et son ministre de l'Education, l'honorable Robert Clark. A la suite d'une suggestion faite l'an dernier, l'A.C.F.A. doit aussi rencontrer le Maire d'Edmonton afin de lui demander de déclarer le 24 juin prochain "fête

(suite à la page 16)



Le ministre des Postes, l'honorable Eric Kierans, a bien des soucis de ce temps-ci! Sans doute sa menace de poursuites judiciaires contre les grèves illégales a-t-elle contribué au retour au travail des postiers de certaines villes... Mais tôt ou tard, M. Kierans devra bien justifier pourquoi les coûts du service postal sont à la hausse... et le service lui-même très en baisse!

Pétition pour l'obtention de télé française en Alberta

Après le remue-ménage qu'ont causé les signatures et l'envoi de télégrammes lors de la dernière Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, le Comité féminin de la Régionale Edmonton de l'A.C.F.A. a décidé de remuer les dirigeants de la télévision d'Etat pour que nous possédions nous aussi - et le plus tôt possible - notre part du réseau français de Radio-Canada!

Afin d'y arriver, le Comité propose deux jours au cours desquels il recueillera les noms de toutes les personnes intéressées.

Bien sûr, chacun sait combien il serait utile pour notre langue parlée que de pouvoir suivre sur le petit écran les programmes de la télévision française, depuis les télé-romans jusqu'aux reportages, passant par les dessins animés! Et imaginez... fini le supplice de la traduction simultanée. N'est-ce pas que tout cela serait merveilleux?

Voici ce qu'il faut faire:

Les jours: samedi le 22 mars et dimanche, le 23 mars.

Objectif: recueillir 50,000 noms d'hommes, femmes et enfants de tous âges et de toutes conditions.

Tous les noms qui auront été recueillis dans cette pétition - et les organisatrices espèrent que l'objectif de 50,000 aura largement été dépassé - seront présentés au Secrétaire d'Etat, l'honorable Gérard Pelletier, lors de sa visite à Edmonton en avril.

A n'en pas douter, vous voudrez vous aussi collaborer. Une fois les noms recueillis, envoyez simplement les listes par la poste - dans le plus bref délai - à l'adresse suivante:

Comité féminin de l'A.C.F.A.
a/s Mme G.S. Farly,
9119 - 81 avenue,
EDMONTON 81.

Allez! Osez! c'est pour vous... c'est pour nous... c'est pour la cause et, avec nos 50,000 noms, qui sait si nous ne saurons sécher les ailes mouillées des canards avant qu'ils ne deviennent vraiment "DEAD DUCKS"!

SOMMAIRE

Hausse du prix des cigarettes

La firme Imperial Tobacco of Canada Limited annonce son intention de majorer d'un cent, à compter du 17 mars, le prix de ses paquets de cigarettes.

Le vice-président et gérant général de cette firme, M. Ed Ricard, a révélé dans une entrevue que les distributeurs ont été avisés qu'une augmentation de 43 cents par 1,000 cigarettes entrera en vigueur ce jour-là. Cette majoration, a-t-il expliqué, pourrait se traduire par un cent de plus par paquet de cigarettes. Les prix des cigares et du tabac ne sont pas touchés.

M. Ricard a précisé que cette majoration a été rendue nécessaire par suite d'une augmentation de prix de différents items, comme la feuille de tabac, le transport, l'emballage et les salaires.

Ainsi donc, à compter du 17 mars, un paquet de cigarettes, à l'exclusion de la taxe provinciale qui varie d'une province à l'autre, se vendra 43 cents pour un format de 20, et les "king size" 44 cents.

La société Benson & Hedges (Canada) Ltd. considère de près les motifs de majoration de prix des cigarettes. Imperial Tobacco of Canada Limited a déjà pris cette décision.

Comme Imperial Tobacco donne le ton à l'industrie du tabac, il est probable que Benson & Hedges et d'autres sociétés majorent les prix dès le 17 mars, date à laquelle les clients d'Imperial Tobacco commenceront à payer 43 cents de plus par 1,000 cigarettes.

Pour sa part, M. J.H. Devlin, président de Rothmans of Pall Mall Canada Limited, a souligné que cette entreprise n'a pas encore pris de décision dans le sens d'une hausse du prix de ses produits. Les manufacturiers de produits de tabac, ajoutait-il, font tous face à des coûts accrus. La société Macdonald Tobacco ne s'est pas encore prononcée sur la hausse.

Le fumeur devra donc payer un cent de plus le paquet de 20 cigarettes, dès le 17 mars, dans le cas des marques Imperial Tobacco et peu après, selon toute vraisemblance, pour les autres marques.

Statistiques sur les vols de courrier

C'est au Québec et de beaucoup qu'il se commet le plus de vols de sacs de courrier au Canada.

Au cours des quatre dernières années, sur les 1,270 sacs de courrier volés au Canada, 976 l'ont été dans la province de Québec.

Pour la seule année 1968, 538 des 727 sacs volés le furent au Québec. Ces 538 sacs ont été estimés à $331,571.22.

En 1965, au Québec, ce genre de vols totalisait un montant de $51,664; en 1966, $3,920.26; 1967, $21,960.60.

Devant cette situation, le ministère des Postes mène actuellement une étude sur les moyens de prévenir ce genre de vols.

Ces informations sont contenues dans un document déposé aux Communes par M. Eric Kierans, ministre des Postes.



La Voix des Femmes accuse le Canada d'être un satellite des Etats-Unis

Dans un mémoire présenté au ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, la Voix des Femmes demande au gouvernement canadien "de se dégager de sa posture de satellite des Etats-Unis".

Le document de la Voix des Femmes présente comme exemples de la position du Canada en tant que satellite des Etats-Unis les faits suivants:

"La location de propriétés du Canadien National en Saskatchewan pour servir à l'entraînement du personnel militaire du Commandement de stratégie aérienne; la présence, sur le sol canadien, de bases Bomarc désuètes; la vaste base souterraine du Norad à North Bay; la rapide montée des achats militaires américains au Canada depuis le début de la guerre du Vietnam".

Le mémoire de la Voix des Femmes demande aussi que le Canada se retire de l'OTAN et qu'il mette fin à ses engagements à l'égard du Norad.

"Retrait de l'OTAN, déclare la Voix des Femmes, parce que l'OTAN est désuète et que, loin de réduire les tensions de la guerre froide, elle les a intensifiées; qu'elle coûte plus d'argent par tête que ne coûte aux Américains leur programme d'exploration spatiale".

"Fin des engagements canadiens envers le Norad parce que, déclare la Voix des Femmes, ils n'ajoutent rien à la sécurité du Canada ni du Continent; ils sont coûteux, gaspillent des ressources économiques limitées et nuisent au développement économique du Canada; ils ébrèchent sérieusement l'intégrité politique et territoriale du Canada; ils entravent la poursuite efficace des objectifs fondamentaux du Canada de politique étrangère".

Le mémoire de la Voix des Femmes déclare, par ailleurs, que "le but fondamental de la politique étrangère du Canada ne peut être que de contribuer à la paix et à la justice entre les nations.

"Pour le Canada, note le mémoire, cela signifie mettre l'accent sur le non-alignement, le désarmement et l'accélération de l'aide aux pays en voie de développement".

La Voix des Femmes recommande à cet égard la création, par le Parlement canadien d'une division spéciale du désarmement. Celle-ci devrait "relever directement du ministère des Affaires extérieures et serait chargée du désarmement et de la conversion industrielle de l'énergie nucléaire à des fins civiles, en coordination des programmes des ministères du Commerce et de l'Industrie et d'un vaste programme d'information publique".



Le récent congrès national des Progressistes-conservateurs - que d'aucuns ont qualifié de terne et ennuyant - aura au moins servi à enterré définitivement l'image de John Diefenbaker! Ce dernier était quelques fois revenu à la surface au cours des derniers mois, mais les membres du parti ont coupé court à toute tentative de retour de sa part en appuyant globalement et solidement leur présent chef, M. Robert Stanfield.

Réservez ces dates-

11 avril-
Banquet en l'honneur de l'honorable Gérard Pelletier

12 avril-
Assemblée générale annuelle des membres de l'A.C.F.A.

CARTES PROFESSIONNELLES

Du haut de ma tour

Aux dangers déjà connus qui menacent les fumeurs s'ajoute maintenant celui de la pollution atmosphérique, encore plus nocive pour eux que pour les non-fumeurs. Ainsi, chez 370 ouvriers de l'amiante récemment examinés, on n'a trouvé aucun cas de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Mais le nombre des fumeurs atteints était proportionnellement plus élevé que dans un groupe comparable de fumeurs travaillant dans des conditions ordinaires.

*****

Les Grands Lacs représentent le plus vaste lacustre et la masse d'eau douce la plus considérable du globe. Ils drainent un bassin hydrographique de 300,000 milles carrés et, par le Saint-Laurent, écoulent leurs eaux vers la mer à raison de 240,000 pieds cubes par seconde, soit plus que la Seine, la Tamise et le Danube réunis.

*****

Avec ses 6,500,000 habitants Moscou, la sixième ville du monde, souffre encore d'une telle pénurie de logements qu'il n'est pas rare de voir une famille de trois ou quatre personnes, sinon plus, s'entasser dans deux petites pièces. Malgré nombre d'autres progrès, 40% des Moscovites habitent encore des appartements dits "communautaires", dans lesquels plusieurs familles partagent la cuisine et les commodités.

*****

L'aviation de transport supersonique a-t-elle un avenir?

PARIS - Quelque temps après le premier vol de "Concorde", nul ne peut dire quel sera l'avenir de cet avion révolutionnaire.

Pourra-t-il voler au-dessus des régions habitées sans que le "bang" qui le suivra en permanence à vitesse supersonique ne cause à terre d'importants dommages? Sera-t-il rentable pour les compagnies aériennes qui en ont passé commande? Les six premiers exemplaires de l'appareil effectueront 4,000 heures d'essais en vol - ce seront les essais les plus importants jamais entrepris sur un avion pour y répondre.

Il faudra attendre plusieurs mois que les calculateurs électroniques aient analysé les millions de mesures effectuées pour autoriser les premières appréciations. Les conclusions qu'en tireront les compagnies aériennes diront si "Concorde" est un succès.

L'enjeu est énorme. Le marché mondial des avions supersoniques de transport est estimé à un millier d'appareils. Trois cents à quatre cents exemplaires de "Concorde" pourraient être vendus. Pour l'instant, 74 sont commandés.

Après la France et la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et les Etats-Unis se sont lancés dans l'aventure. Déjà se projette une grande bataille technico-commerciale, qui ne sera pas exempte d'aspects politiques. Construire de tels avions est, en effet aujourd'hui, affaire d'Etat, en raison des sommes fabuleuses mises en jeu et de l'incertitude de l'avenir des appareils eux-mêmes.

La France et la Grande-Bretagne ne pouvaient ni l'une, ni l'autre mener seuls à bien l'entreprise. Il leur a fallu s'unir techniquement et financièrement. Cet accord a pris nom "coopération". L'idée de construire un avion supersonique de transport était née à peu près au même moment dans les principales firmes aéronautiques.

Beaucoup plus de formulaires roses

OTTAWA - Le ministère du Revenu croit que le nombre de formules roses indiquant des paiement d'intérêts et de dividendes grimpera cette année à plus de 8,000,000, de 3,100,000 qu'il était en 1967.

Les paiements individuels de $10 ou plus doivent être rapportés par les banques, les compagnies de fiducie et les sociétés distribuant des dividendes ou des intérêts sur obligations. Les récipiendaires des paiements doivent également les inclure dans leur rapport d'impôt, en vertu des règlements plus stricts sur les impôts.

Les formulaires roses, connus sous le nom de T5 et semblables aux formules T4 indiquant les salaires et émoluments, sont censés être remis aux récipiendaires de paiements d'ici le 28 février. L'amende est de $10 pour chaque journée de retard dans l'accomplissement de cette formalité obligatoire, jusqu'à un maximum de $2,500.

Un porte-parole du ministère du Revenu a déclaré que le gouvernement n'a pas modifié la date limite du 28 février, malgré la tâche supplémentaire que nécessite la comptabilité des paiements peu importants. Auparavant, la somme minimum d'intérêt qui devait être rapportée était de $100.

Le français: un poids pour les tribunaux de l'Alberta dit Gerhart

EDMONTON - Le projet de loi fédérale autorisant les francophones à se servir de leur langue devant les tribunaux est inopportun, a déclaré, jeudi, devant la législature de l'Alberta, le ministre provincial de la justice, M. Edgar Gerhart.

M. Gerhart a dit que le gouvernement provincial n'a pas d'objections de principe à cette législation. Son attitude, dit-il, "n'a rien à voir avec la valeur d'une langue seconde... mais porte tout simplement sur les aspects pratiques" de l'introduction d'une autre langue dans un système qui n'est pas prévu pour cela".

Répondant à une question de M. Peter Lougheed, leader conservateur, le ministre a dit que ce projet va imposer un sérieux fardeau aux tribunaux.

Le référendum français aura lieu le 27 avril

PARIS - La date du cinquième référendum depuis le retour du général de Gaulle au pouvoir en juin 1958 a été fixée au 27 avril 1969 par le conseil des ministres. Le texte soumis au vote concerne la réforme des régions et celle du sénat. Ce dernier point "politise" nettement le référendum car il aboutit à la transformation du sénat politique en une chambre représentative des intérêts socio-économiques de la nation. Il perdra son pouvoir proprement législatif pour être uniquement consultatif. Mais il devra être obligatoirement consulté.

En ce qui concerne la réforme des régions, le projet accorde une certaine "autonomie interne" aux 21 régions françaises en ce qui concerne notamment les investissements et, en général, les affaires culturelles, sociales et économiques. Il leur donne aussi un conseil régional, véritable petite assemblée capable de prendre des décisions et de gérer un budget pour tout ce qui intéresse ces affaires, le pouvoir exécutif restant assuré par le préfet régional qui est un représentant du pouvoir central.

La campagne officielle durera deux semaines avant le scrutin.

Presque tous les partis ont déjà pris position: les gaullistes voteront "oui" au projet du général de Gaulle, les communistes "non" ainsi que la F.G.D.S. Seuls, les centristes et les républicains indépendants ont déclaré vouloir attendre le texte officiel du projet pour se prononcer.

Le général de Gaulle exposera la signification du référendum dès le début de mars, c'est-à-dire près d'un mois et demi avant l'ouverture. Cette campagne doit s'ouvrir le 14 avril, soit deux semaines avant le scrutin.

Le président de la république n'entrera pas dans les détails du projet de loi de réforme, car le texte n'en aura pas encore été officiellement arrêté, compte tenu des détails nécessaires au conseil d'Etat pour donner son "avis".



Avant même le début du tournoi mondial de hockey 1969, l'entraîneur Jackie McLeod de l'équipe canadienne a déclaré que ses hommes devraient travailler très fort pour résusir à se classer deuxièmes ou troisièmes. Et d'ajouter le pilote: " On ne sait jamais ce qui peut arriver avec une équipe jeune comme la nôtre". Gageons que le Canada sera à nouveau complètement déclassé!

202,500,000 Américains

Les Etats-Unis comptent aujourd'hui 202,500,000 habitants et l'immigration n'est plus qu'un phénomène secondaire. C'est par l'accroissement naturel que la population s'enrichit chaque année d'un pour cent.

Elle comprend 90 pour 100 de Blancs et près de 10 pour 100 de Noirs, les Asiatiques et les Indiens ne formant qu'un élément numérique très faible.

L'immigration a amené 40 millions d'étrangers en un peu plus d'un siècle. Au vieux fond anglo-saxon se sont superposés, au XIXe siècle, des éléments scandinaves, germaniques plus tard, méditerranéens et originaires d'Europe orientale.

Les nouveaux arrivants, maintenant, restent surtout dans les villes et sont rapidement assimilés dans l'extraordinaire melting pot de la Fédération. La population active est nombreuse - plus de 100 millions d'individus - mais instable: 10 millions de migrants sillonnent annuellement le pays.

Durant les dernières décennies, les Etats de l'Ouest ont enregistré les progrès les plus nets. Aujourd'hui la Californie est l'Etat le plus peuplé de l'Union avec 18,084,000 habitants. (D'après Les Etats-Unis, collection "Monde et Voyages", Larousse éditeur.)

Passages à niveau: 1,418 victimes

OTTAWA - Les accidents aux passages à niveau ont fait 1,418 victimes de 1960 à 1968 a déclaré aux Communes le ministre des Transports, M. Paul Hellyer.

Les chiffres compilés dans un rapport écrit, en réponse au leader parlementaire NPD, M. David Lewis, montrent cependant une importante baisse du taux de mortalité qui était de 120 en 1968, contre 117 en 1967 et 186 en 1966.

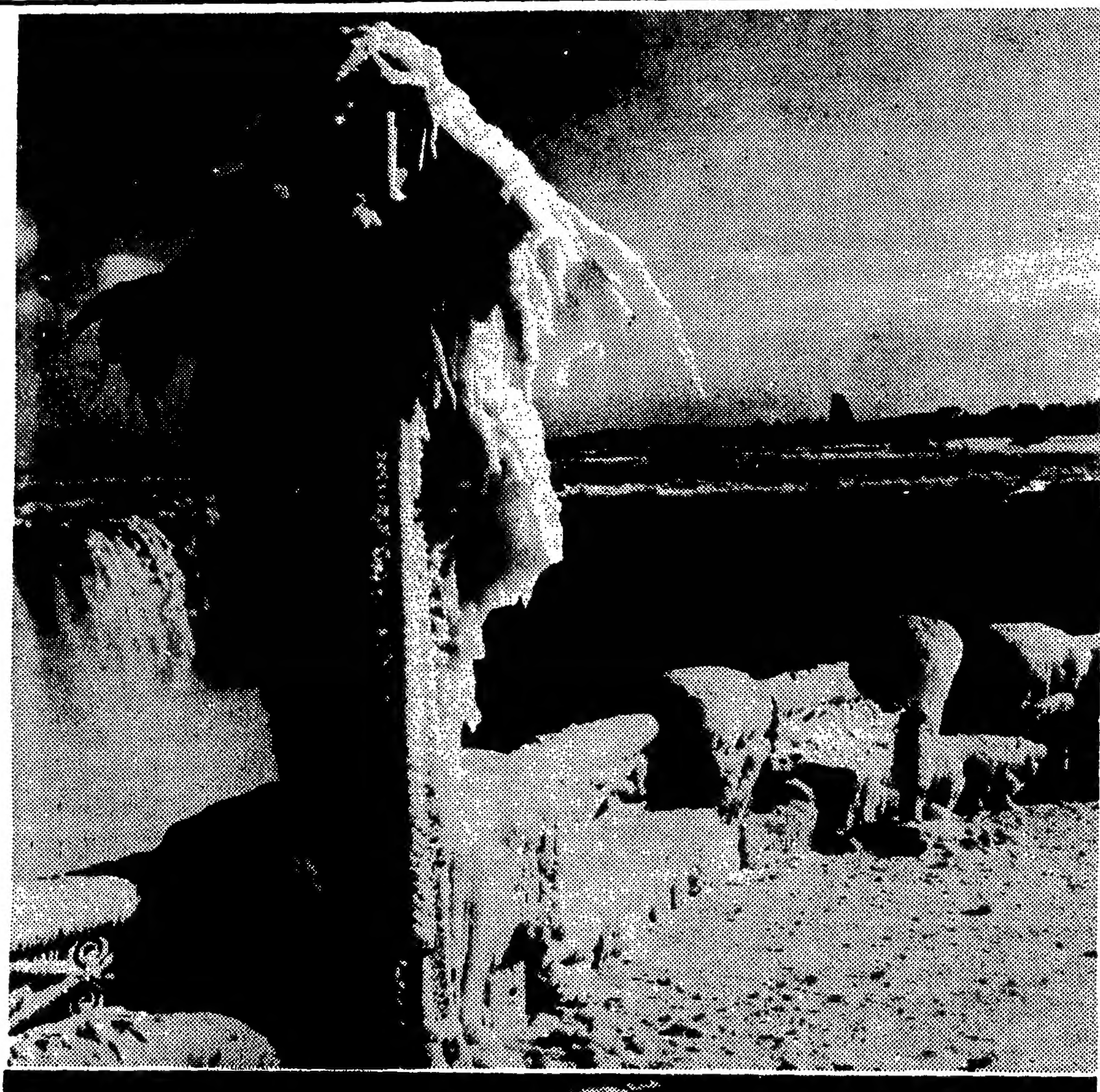
Fini l'auto-stop au Québec

QUEBEC - Le ministère québécois des Transports et Communications fera installer des signaux en bordure des routes à circulation rapide en vue de mettre fin à la pratique de l'auto-stop.

Cette nouvelle réglementation entrera en vigueur dès que les signaux seront installés par le ministère de la Voirie aux endroits statégiques.

L'interdiction de "faire du pouce" est contenue dans un arrêté ministériel, proposé par le ministre des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte, et adopté le 14 février dernier.

L'arrêté en conseil stipule également que cette interdiction de circuler s'appliquera aussi aux animaux et à certaines catégories de véhicules dont la présence constitue à cause de leur lenteur relative un risque important d'accident pour les usagers de la route.





Le dégel diurne suivi du regel nocturne qui sont l'apanage des journées de printemps confèrent une nouvelle beauté à toutes choses... même les lampadaires du parc de stationnement aux abords des chutes Niagara ou la cabine téléphonique la plus quelconque!

Pour lutter contre les voix anonymes au téléphone

Grâce à de nouveaux détecteurs électroniques, mis au point par les techniciens du téléphone, les maniaques du téléphone voient leur champ d'action se restreindre singulièrement. Peut-être même finiront-ils par disparaître complètement.

C'est d'ailleurs ce que laissent prévoir les chiffres publiés récemment. En effet, rapporte l'American Telephone and Telegraph, sur les 500,000 derniers cas qui ont fait l'objet de plaintes, pres de 90% ont été réglés favorablement, soit que les appels aient pris fin d'eux-mêmes, soit que les correspondants anonymes aient été identifiés et arrêtés ou qu'on ait réussi à les convaincre d'une façon ou d'une autre de renoncer à leur manie. Au Canada, le Code criminel prévoit une peine pouvant aller d'une amende de $500 à dix ans de détention pour les appels à caractère obscène, menaçant ou importun.

Dans la majorité des cas qui ont fait l'objet d'une enquête, il s'agissait d'appels faits dans le but de harceler l'interlocuteur. Leurs auteurs sont souvent des enfants qui veulent "s'amuser". Environ un quart des appels ont un caractère obscène. Le reste consiste en menaces ou en manoeuvres inspirées par la concurrence commerciale.

Comment réussit-on à dépister un appel anonyme? En gros, le système étudié et mis au point par une société américaine et adopté par la Bell Canada permet à l'abonné de bloquer automatiquement la ligne de son correspondant anonyme, même si celui-ci raccroche; pour ce faire il n'a qu'à composer au cadran le "4" qui le relie à une petite boîte noire. Celle-ci, installée au central à la suite d'une plainte de la part d'un abonné, "fige" la ligne du demandeur qui ne peut dès lors ni appeler ni être appelé, mais libère en revanche la ligne de l'abonné qui peut ainsi avertir la compagnie. Le numéro bloqué est alors rapidement identifié et le correspondant démasqué.

Et ceci ne constitue qu'un début. On est sur le point de sortir un nouvel appareil électronique qui permettra de parfaire cette vaste opération de dépistage. Ce dispositif plus perfectionné détectera automatiquement la source de l'appel et "verrouillera" la ligne, quels que soient le nombre et la position des centraux intermédiaires.

Progression mathématique du revenu, selon le degré d'instruction

OTTAWA - Un relevé statistique réalisé par le Bureau fédéral de la Statistique, révèle qu'un diplômé d'université peut espérer gagner près de deux fois le salaire de l'homme qui n'aurait fait que des études secondaires, et trois fois autant que l'homme qui ne possède qu'une instruction élémentaire.

L'ouvrage de 350 pages, intitulé le Renevu des Canadiens, fait partie d'une série de monographies publiées par le BFS à partir de données du recensement général de 1961 et d'autres statistiques réalisées par le Bureau.

Au sujet du revenu fonction de l'instruction, il établit qu'un diplômé d'université peut espérer gagner durant ses années actives de 21 à 65 ans $360,000, qu'un diplômé d'un cours secondaire gagnerait $220,000 et l'homme ne possédant qu'une instruction élémentaire, à peine $145,000.

L'ouvrage note que les pays industrialisés ont, depuis la seconde guerre mondiale, fait des progrès importants en ce qui concerne le revenu réel et le niveau de vie de la population.

Au Canada, de 1951 à 1961, le revenu réel moyen de la famille a augmenté d'environ un tiers, et de 50 p. 100 en dollars actuels.

Communication du Consulat français à Edmonton

Le recensement des jeunes gens de nationalité française nés entre le 1er janvier 1951 et le 31 décembre 1951 et, des omis des classes précédentes aura lieu entre le 1er et le 31 mars 1969.

Les ressortissants français appartenant à ces catégories sont instamment priés de se mettre en rapport dans les meilleurs délais et en tout cas avant le 31 mars 1969 avec le consulat de France à Edmonton, 10038 - 110e rue, afin d'obtenir une notice individuelle qu'ils devront compléter, signer et renvoyer dans les délais impartis.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés pourront s'adresser aux services du consulat de France, (tél.: 482-3636).

Le Franco-albertain

AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:

10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta

Téls.: Rédaction: 422-0323 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:

1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00

Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: [illegible] par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Jouer à qui perd gagne!

C'est quelque chose, à y bien penser, de pouvoir se dire, quand on commence à aimer, que cet amour-là ne finira jamais. Avez-vous remarqué comme les chansons d'amour parlent, toujours, d'un amour éternel.

Or saint Jean, qui a poussé très loin l'explication du Christ, nous dit ceci: "Si nous nous aimons, les uns les autres, Dieu demeure en nous; en nous son amour s'est accompli."

C'est comme si saint Jean disait à tous ceux qui s'ouvrent à l'amour des autres: "Prenez donc conscience de l'origine de votre amour; prenez donc conscience que Dieu est là, au centre de tout amour vrai. Pensez-vous que Dieu pourrait plaquer là son chantier? Pensez-vous que Dieu voudrait vous enlever ça, après vous avoir permis d'y goûter? Mais non! Si vous vous aimez, vous êtes déjà, en petit, dans la situation de Dieu lui-même. Et vous avez toutes les raisons du monde de compter sur un accueil merveilleux dans la maison du Père, où votre amour sera éternisé."

C'est ça, la Bonne Nouvelle, qui n'a pas pris une ride avec les siècles. La Bonne Nouvelle, c'est que nous ne devons pas nous contenter d'effleurer la vie, de marcher à la surface des choses seulement; la Bonne Nouvelle nous invite à creuser jusqu'au fond de nous-même, avec la certitude que le Christ, mort et ressuscité, nous ouvre à toutes les espérances.

Cette Bonne Nouvelle faisait déjà scandale, à l'époque de Jésus; des gens disaient: "Non, ça n'a pas de bon sens; c'est trop beau pour être vrai." Et ils tournaient le dos à Jésus.

Et pourtant, c'est vrai, et je me sens devenir chrétien à mesure que je prends le Christ au sérieux et que je lui fais confiance pour que ce "trop beau" devienne "vrai"... soit déjà vrai!

C'est une attitude analogue à celle de deux fiancés: le bonheur que promet "l'autre" dans la vie conjugale, ça n'est tout de même pas d'avance de l'acquis ferme, pondérale comme du béton ou de l'acier. Il y a dans l'engagement des fiancés, une confiance absolue: un acte de foi... et d'humilité, aussi. Pour être heureux, ensemble, ils devront mourir à leur orgueil de célibataires, à leur indépendance de célibataires. Ils "perdront" leur vie de célibataires, pour accueillir une vie à deux, avec ses comblances.

On comprend mieux la parole de Jésus: "Celui qui veut sauver sa vie, tout seul, la perdra; mais celui qui perd sa vie, en me faisant confiance, la trouvera." Avec Jésus, on joue à qui perd gagne!

Notre monde d'aujourd'hui, avec ses progrès hallucinants dans le champ de la technique, risque de faire de nous des riches en esprit, c'est-à-dire: des hommes satisfaits, qui n'éprouvent pas le besoin de s'ouvrir au Christ-Dieu. Alors que nous devrions en agir avec Lui, comme de petits enfants. Jésus nous l'a dit: "Celui qui n'accueille pas la compagnie avec Dieu en petit enfant, celui-là est trop fin pour moi."

Vous savez comme les enfants sont capables de confiance, quand ils se sentent aimés. Ils vous croient sur parole, quand vous leur promettez une gâterie... et ils ont la mémoire longue. Ils sont spontanés: tout fiers de vous apporter leurs premiers gribouillages sur un papier. Ils dépendent de vous pour un tas de choses, mais ça ne les ennuie pas; ils sont comme ça, confiants et abandonnés.

En face du Christ, nous devons redevenir comme de petits enfants. Cela ne veut pas dire: abdiquer nos talents; cela ne veut pas dire: condamner à l'inaction notre boîte à penser. Non! cela veut dire faire confiance, en nous accrochant au dynamisme d'une parole qui a traversé les siècles.

La Presse, 8-3-69.

Paul VI n'ira pas en Afrique

DAKAR - Mgr Giovanni Benelli, substitut à la Secrétairerie d'Etat du pape Paul VI, a déclaré à Dakar que le Saint-Père "n'avait pour le moment aucun projet de voyage en Afrique".

Mgr Benelli, qui a fait cette déclaration au cours d'une brève escale à Dakar, dément ainsi les informations récentes selon lesquelles le pape se rendrait prochainement en Afrique pour inaugurer le monument des martyrs de l'Ouganda.

Célibat des prêtres

HALIFAX - Un groupe de prêtres des provinces maritimes ont adopté au cours d'une réunion tenue récemment, une série de résolutions réclamant une plus grande liberté pour les prêtres et une plus grande participation des laïcs à la vie de l'Eglise.

Les 26 prêtres auxquels s'étaient joints trois évêques ont adopté une résolution demandant "qu'il n'y ait pas de législation sur le célibat des prêtres". En d'autres mots, les prêtres devraient être libre de se marier s'ils le désirent. On a aussi proposé d'ordonner des hommes mariés et de donner aux évêques le pouvoir de réinstaller des prêtres qui sont déjà mariés. En ce qui regarde les laïcs, on a suggéré qu'ils puissent avoir des responsabilités à tous les paliers de décision. Toutes ces recommandations seront transmises à la Conférence catholique pour la réunion d'avril.

HAARLEM, Pays-Bas - Le conseil pastoral de Haarlem; organisme consultatif de l'évêché, vient de se prononcer à la quasi-unanimité en faveur de la suppression du lien qui existe entre l'obligation du célibat et le sacerdoce.

Ce conseil pastoral, composé de prêtres et de laïcs, vient de publier un rapport sous forme d'enquête sur cette question du célibat des prêtres. Les fidèles des paroisses du diocèse de Haarlem ont répondu à trois questions:

1) Quels sont les avantages et les inconvénients de l'obligation du célibat ecclésiastique?

2) Estimez-vous nécessaire un délai avant d'aboutir à la suppression du lien entre le sacerdoce et l'obligation du célibat?

3) Comment concevez-vous le rôle de l'épiscopat dans la question de l'abolition du célibat?

A la première question, la plupart des fidèles ont répondu que l'abolition du célibat permettrait l'exercice de la liberté personnelle, une meilleure appréciation des questions sexuelles, et une meilleure connaissance des problèmes du mariage. En revanche, ils estiments que la suppression du célibat poserait aux prêtres mariées des problèmes d'ordre financier, et que de nombreux fidèles n'auraient plus la même conception du prêtre.

De 15 à 20 pour cent des prêtres catholiques américains auraient abandonné les ordres ces dernières années, selon des sources proches de la curie romaine que cite un article écrit par Colman McCarthy dans la revue "The New Republic", en date du 29 février.

Selon l'article intitulé "les prêtres qui vivent dans le péché", ce serait en 1967 et 1968 que le plus grand nombre de défections parmi les américains se seraient produites. Ces défections auraient pour causes principales l'opposition de nombreux prêtres à la règle du célibat et le fait que l'Eglise semble prendre beaucoup plus au sérieux cette règle que les grands problèmes du moment, tels que la pauvreté dans le monde et l'indifférence des riches.

Le dialogue au sein de l'Eglise ne doit pas aboutir à la confusion

- Paul VI

CITE DU VATICAN - "La rénovation amorcée par le concile, le dialogue engagé au sein de l'Eglise et le vaste intérêt de l'opinion publique pour les questions touchant la foi et la vie ecclésiastique ne doivent pas aboutir à la confusion et au désarroi", déclare le pape dans une lettre qu'il a adressée au cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, à l'occasion du cinquième centenaire de ce diocèse.

Paul VI qui engage les fidèles viennois à demeurer forts dans la foi, déclare: "Au cours des dernières années, une agitation croissante s'est répandue autour des questions fondamentales de la foi et de la vie ecclésiastique. A plusieurs reprises, nous avons dénoncé certaines attitudes qui s'écartent considérablement de la tradition de la doctrine de l'Eglise et qui menacent l'ordre au sein de l'Eglise".

Après avoir dit que la rénovation amorcée par le concile, le dialogue à l'intérieur de l'Eglise et l'intérêt de l'opinion publique pour les questions touchant la foi et la vie ecclésiastique ne doivent pas être des éléments de dissolution, "mais plutôt des initiatives décisives servant sous la conduite du magistère ecclésiastique, à la consolidation et à l'approfondissement de notre foi", le pape affirme que, dans la solution des problèmes humains, il faut se fonder non pas sur les forces et les biens terrestres, mais sur l'aide divine.

Au Yaoundé

Le séminaire interafricain peut accueillir 200 futurs prêtres

Un grand séminaire vient d'être édifié dans la banlieu de Yaoundé. Cet établissement a la particularité d'être ouvert aux futurs prêtres de plusieurs Etats africains.

Comme l'a fait observer Mgr Zoa:

"Ce grand séminaire doit être un lieu de dialogue et de recherche."

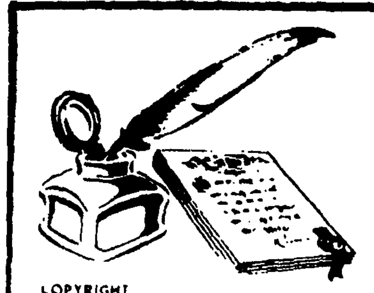
Quant à son but il a été clairement défini par le R.P. Nyom, supérieur de l'établissement, à savoir "former les hommes de la catholicité".

Le président de la République en personne, M. Ahmadou Ahidjo, a tenu à dire combien il était sensible à cette entreprise inspirée par un grand idéal.

Le séminaire est situé au milieu d'une petite forêt. Il consiste en une série de pavillons de différentes grandeurs. Il comprend, outre les cellules, les salles de classe, le réfectoire, la bibliothèque et les communs, une salle des fêtes et des salles de conférence remarquablement équipées. Une chapelle de forme ronde est en voie d'achèvement.

Cameroun, terre de vocations

L'établissement a été conçu pour accueillir 200 futurs prêtres. Il en compte pour l'instant 72 originaires du Cameroun, du Tchad et de la R. C.A. Chaque séminariste dispose d'une chambre individuelle. Il peut ainsi s'adonner dans d'excellentes conditions à la réflexion et à la méditation, indispensables à la formation d'un ministre de Dieu. L'enseignement, que dirige le R. P. Barthélémy Nyom, est donné par quatre professeurs camerounais. Ce n'est pas par hasard qu'un séminaire de cette importance a été édifié au Cameroun. Ce pays, depuis fort longtemps, s'est intéressé à la formation des prêtres, et le premier séminaire y vit le jour en 1927. Cette tradition ne pouvait qu'encourager la construction d'un établissement à vocation inter-africaine.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Dette... à perpétuité

J'ai contracté une dette de $10,000, payable par versements de $40.00 par mois avec intérêt de 5%. Il y a maintenant plusieurs années que je rembourse, mais selon la compagnie de qui j'avais obtenu ce prêt, je suis encore bien loin d'avoir remboursé et je n'avance pratiquement pas. Que puis-je faire?

Premièrement, la compagnie de prêts a raison et vous pouvez vous attendre à payer bien des années encore... mais il y a plusieurs choses que vous pouvez faire à ce sujet. Je présume que l'intérêt est de 5% par année sur la balance impayée du prêt - soit $500. par année. L'intérêt mensuel est donc 1/12 de ce montant, soit $41.67, ce qui est plus que votre premier paiement mensuel. A ce rythme-là, non seulement vous ne pouvez effacer votre dette, mais elle s'accroît d'année en année et demeure irrémédiablement impossible à rembourser.

C'est ce qui s'appelle légalement une "perpétuité" - quelque chose qui se poursuit à jamais.

Or nos lois défendent ce genre de transaction; la vôtre est donc nulle ou tout au moins susceptible d'être déclarée nulle - ce qui veut dire qu'elle pourrait légalement être annulée ou n'avoir jamais existé.

Vous ne mentionnez pas si votre dette est garantie par une hypothèque ou un billet promissoire ou s'il existe une autre garantie additionnelle. Quoi qu'il en soit, vous devriez voir votre avocat qui prendra les dispositions nécessaires pour clarifier la situation, tant de votre côté que de celui de la compagnie de prêts. Si vous avez déjà payé $10,000 vous avez droit au recouvrement de toute garantie que vous auriez pu déposer entre les mains de cette compagnie. Si vous avez remboursé plus de $10,000 vous avez droit (règle générale) au surplus que vous leur avez donné. La clarification légale de votre situation dépend des circonstances particulières à votre cas; chose certaine, ne faites plus aucun paiement avant d'avoir vu votre avocat!

Les chemins de fer craignent la concurrence des avions géants

NEW YORK - Les compagnies de chemins de fer américaines s'inquiètent de l'apparition prochaine des avions cargos géants qui, craignent-elles, risquent de leur faire predre une partie de leur trafic de marchandises.

Pour faire face à ce qu'elles considèrent une menace sérieuse, elles veulent pouvoir diversifier leurs activités et créer des compagnies de transport intégrées.

L'entrée en service d'avions cargos d'une capacité de 150 tonnes, ayant un rayon d'action de 3,000 kilomètres risque "d'avoir sur le trafic marchandises des chemins de fer le même effet que les lignes aériennes pour passagers ont eu sur les services passagers à longue et moyenne distance des chemins de fer", déclarait récemment le président du conseil d'administration de la "Penn Central", une des principales compagnies de chemins de fer américaines.

La menace est constituée par les avions géants: C5 Galaxy que Lockheed construit pour l'armée et AURU que Boeing mettra en service.

Le gain de capital

Tous les pays du monde manquent de capitaux d'investissements... on dit partout que l'argent est rare. Les investisseurs sont prudents, ils ne placent leur avoir que lorsque cela en vaut la peine.

Il faut donc, si on veut attirer de nouveaux capitaux de risque chez nous, créer un climat favorable. Et pourtant on parle de plus en plus de taxer le gain de capital.

Cela veut dire que ceux qui prennent les plus grands risques en achetant par exemple des parts d'investissement dans nos ressources, seraient dorénavant pénalisés s'ils réussissent.

Notre économie a besoin d'un climat stimulant... non de taxes décourageantes.

VIENT DE PARAITRE

J I M M Y

par Jacques POULIN

Dans la collection "Les romanciers du Jour", les Editions du Jour viennent de publier le deuxième roman d'un jeune auteur québécois.

En effet, Jacques Poulin habite Québec. Il publiait, il y a deux ans, Mon cheval pour un royaume, roman que la critique accueillait très favorablement.

Son second roman, Jimmy, provient d'une source renouvelée; la poésie est présente encore, mais le thème, les personnages et le ton sont neufs.

Le très jeune narrateur raconte une histoire mystérieuse et attachante qui se déroule, en trois saisons, dans un chalet sur pilotis au bord du fleuve. L'action se situe à Cap Rouge, mais promène aussi le lecteur dans les rues du Vieux Québec, ou bien l'entraîne sur le fleuve, jusqu'à l'Ile d'Orléans et l'Ile Madame et parfois plus loin vers la mer. Dans ce livre, écrit sous le signe de l'eau et des rêves, tout, jusqu'à l'histoire elle-même, est sans cesse menacé de partir à la dérive. Le narrateur tente de s'accrocher à son monde imaginaire, puis aux êtres qui gravitent autour de lui: Papou, Mami, le Chanoine, la petite Mary, le pilote, la nageuse de longue distance, le Commodore.

L'écriture de ce roman est dépouillée, la composition simple, et l'intérêt soutenu de la première à la dernière ligne.

Jimmy est en vente au prix de $3.00. Distributeur exclusif: l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 21 mars
M. Gerald Carl Anderson, Edmonton
M. Roland Bacqué, Thérien
Me Louis A. Desrochers, Edmonton
M. Gérard Marcel Dufour, Spirit River
R.P. Jean Patoine, o.m.i., Edmonton

SAMEDI, 22 mars
Sr Alice Trottier, f.j., Pincher Creek

DIMANCHE, 23 mars
Dr Georges Bosnyak, St-Paul
Mlle Claudette Bruneau, Edmonton
M. Lucien Garant, Donnelly
M. Gilbert Rainville, Edmonton
M. Arthur St-Jean, Fort McMurray

LUNDI, 24 mars
M. Roméo Généreux, Bonnyville
M. Raymond LeBlanc, St-Albert

MARDI, 25 mars
M. Raymond M. Arcand, Donnelly
Honorable juge André Déchêne, Edmonton
M. Emile Labbé, Edmonton
M. Donald J. Létourneau, Edmonton
M. Arthur L'Heureux, Legal
M. Richard Poirier, Jean-Côté
M. Louis Turgeon, Lac La Biche

MERCREDI, 26 mars
M. Camille R. Benoit, Vegreville

JEUDI, 27 mars
Mlle Lorraine Guindon, Falher
M. Jacques Loiselle, Ste-Foy, P.Q.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2							■	■		■		
3					■							
4			■						■			
5												■
6		■			■						■	
7			■					■				
8		■			■							
9			■				■					
10					■		■			■		
11				■							■	
12			■						■			

HORIZONTAL.
1 - Couche atmosphérique qui s'étend entre la stratosphère et la thermosphère
2 - Décomposer un mot pour en nommer successivement les lettres * Année
3 - Gamin de Paris * Relatif aux oasis, pl.
4 - Douze mois * Poisson de coloration riche et variée originaire d'Amérique du Sud * De la naissance à la mort
5 - Rendras légal
6 - Term. d'inf. * Du verbe tirer
7 - Coutumes * Homme énergique, chef * Indique la direction, l'approximation
8 - Interj. de surprise * Donneras de l'air
9 - Symb. du gallium * Se suivent dans pinte * Relative à l'anus
10 - En état d'ivresse * Note de mus. * Dans
11 - Voyelles triples * Du verbe voter
12 - Scandium * Mener à son terme * Refuse d'avouer

VERTICAL.
1 - Ensemble des procédés d'extraction des métaux, pl.
2 - Excroissance dure et pointue * Marque l'accompagnement
3 - Terme au tennis * Germanium * Note de mus.
4 - Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques personnes puissantes
5 - Pron. pers. * Parcouru des yeux, lettres inversées * 6, chiffres romains
6 - Intercession
7 - Grand axe de l'orbite elliptique d'une planète * Titane
8 - Ryes, lettres mélangées * Faire avancer avec la rame
9 - Souverain * Venir de nouveau
10 - Du verbe évaser * Année
11 - Plante odorante venue d'Orient * Action de râler
12 - Arc par lequel on prend un panier * Ce qui constitue la nature d'un être, d'une chose

solution à la page 11



La fatigue cardiaque

Le muscle cardiaque et les vaisseaux sanguins d'un homme ou d'une femme jeune peut fournir une gamme d'effort énorme. Cependant, comme quelques jeunes gens ont des lésions au coeur à cause de défauts congénitaux ou de maladie du coeur rhumatismale, les athlètes subissent un examen avant d'entreprendre des exercices très violents.

L'Association Médicale Canadienne rapporte qu'il est très rare que les jeunes gens souffrent de fatigue cardiaque. Il semblerait que le muscle du coeur subit une certaine détérioration après l'âge de 30 ans, le laissant avec une réserve diminuée. La réserve qui reste semble toutefois bénéficier d'un entraînement continu. Ainsi, l'homme de 65 ans qui décide de pelleter la neige devant sa porte, ou de pousser une auto, ou de courir pour attraper l'autobus, commet probablement une imprudence. C'est encore plus dangereux dans le cas d'un homme âgé qui a récemment fait une infection respiratoire qui impose un travail supplémentaire à son coeur.

La leçon à tirer de ceci est qu'une personne avançant en âge ne devrait pas soumettre son coeur à un effort soudain insolite, comme faire de la lutte ou pelleter de la neige. Pour les plus de 40 ans, l'A.M.C. recommande des exercices moins violents, comme la marche, le golf, le patin ou le ski.

Le Chapelet à CHFA

MARS
21 - Famille Marcel Vandel, Falher.
22 - Paroisse St-Emile, Legal.
24 - Familles Joseph et Donat Laflamme, Falher.
25 - Mouvement des Dames Chrétiennes, Legal.

Immaculée-Conception

MM. Paul-Emile Desjardins et Raymond Desauiniers ont été élus dans le comité de laparoisse. Ils ont remplacé MM. Jos. Nadeau, J.O. Pilon qui se sont retirés.

*****

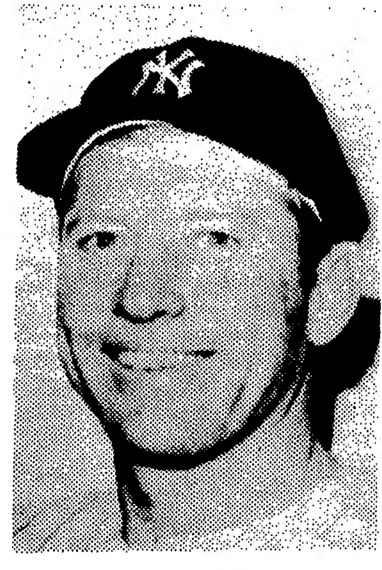
M. et Mme Hector Dupuis sont en voyage à Vancouver et Tacoma.

*****

La semaine dernière, avait lieu, au Corona, le banquet annuel des Dames de notre paroisse. Plus de quatre-vingts personnes s'y sont rendues. Ne serait-ce qu'une fois l'an, il fait bon de se réunir et d'échanger des idées.

Après le souper, Mlle Paulette Lorieau nous présenta quelques chansons.

Le conférencier d'honneur était le Docteur Roger Motut. M. Motut est professeur de français à l'Université, et docteur en langues romanes. Il a parlé d'un sujet qui nous tient tous à coeur: le bilinguisme. Notre dévoué curé, Mgr J. R. Ketchen, par son éloquence habituel termina la soirée en beauté, souhaitant l'au revoir et à l'an prochain.



A la retraite - Mickey Mantle, l'un des grands joueurs de baseball de tous les temps, a décidé de mettre un terme à sa carrière, expliquant que sa présence n'aiderait aucunement l'équipe, son jeu étant devenu trop médiocre. Durant ses 17 années avec les Yankees de New York, Mantle a souffert de blessures chroniques aux genoux.

McLENNAN

C'est fait... nous venons prendre place au sein de la grande famille des paroisses où se groupent les nôtres. La parution de courriers de McLennan n'est pas une innovation mais un renouvellement d'un projet datant de plus de quarante ans. Nous prenons la relève de l'experte correspondante que fut Mme H. Carbonneau qui, avec délicatesse, flair et humour, nous faisait partager les changements, les peines et les joies de son village.

C'est donc régulièrement que vous trouverez dorénavant de nos nouvelles dans votre journal hebdomadaire.

*****

Il y eut grandes réjouissances chez M. et Mme X. Dufresne lorsque leur fille Paulette, Mme Bathilder, son époux Laurent et leurs deux charmants bébés vinrent de Kingston, Ont., pour un séjour de quelques semaines avec eux.

*****

Etaient récemment en visite chez M. et Mme V. Frey, leur fils Hubert et sa famille qui compte maintenant un mignonne fillette âgée de tout juste quatre semaines.

*****

Tout dernièrement, Mme Lagacé fit un séjour à Grande Prairie, chez la famille de son fils Jacques, où elle était tout au bonheur de faire la connaissance de sa petite-fille Kelly, née le 12 février et dont les parrain et marraine furent Daniel Lagacé et Patricia Mullen.

*****

Cordiale bienvenue parmi nous au fils de M. et Mme D. Laurin, Camille, né le 13 février, ainsi qu'au petit David, né le 27 du même mois à M. et Mme Len Pelland jr.

*****

Le R.P. Luc Beuglet, o.m.i. nous quittait le 22 janvier pour se rendre à Windsor, Ont. au chevet de son beau-frère, M. F. Bélisle, époux de sa soeur Cécile. Après un mois passé parmi sa famille, le Père vint reprendre son poste à McLennan le 25 février dernier.

*****

Le 4 mars, à la résidence de Mme E. Maure et sous la présidence de Mme O. St-Louis, se tenait l'assemblée mensuelle des Dames Chrétiennes de la paroisse. La secrétaire, Mme Deslauriers, transmit au cercle une invitation des membres de l'Eglise anglicane à prendre part aux Prières mondiales pour la paix, organisées par le clergé de di-

(suite à la page 10)

Noces d'Or de M. et Mme Piard...

Un couple qui avait passé sa lune de miel sur... un train de soldats, M. et Mme Piard, a récemment célébré le Cinquantième anniversaire de son mariage. En effet, une réception en leur honneur a eu lieu le 15 février dernier au Foyer Youville de St-Albert.

M. Piard est natif du nord de la France, ingénieur diplômé de Belgique; c'est en 1911 qu'il est venu s'établir au Canada, dans le Crow's Nest Pass. Quand les hostilités de la Première Grande Guerre ont éclaté, il est retourné outre-Atlantique où il a servi dans les corps d'artillerie et d'intelligence français.

En 1919, il prenait épouse dans le faubourg de Neuilly et repartait ensuite pour Bellevue, en Alberta. Mme Piard devenait ainsi la première "épouse de guerre". Ils se rendirent ensuite à Yellowknife où M. Piard était arpenteur pour les claims d'or. C'est en 1948 que la famille était venue s'établir à Edmonton en permanence.

L'on note que M. Piard, avant de venir s'établir au Canada, avait travaillé avec le célèbre aviateur français Louis Blériot à construire l'avion qui devait traverser la Manche le 25 juillet 1909.

Musicien émérite, M. Piard s'était mérité une Médaille d'or pour le violoncelle lors du Festival de l'Alberta en 1929. Il fut aussi récipiendaire de nombreux autres prix ou mentions à la suite de sa participation dans d'autres événements musicaux.

On lui doit aussi la rédaction de plusieurs articles, tout particulièrement sur les mines de charbon.

Les jubilaires ont deux fils: Jean d'Edmonton et André de Barrhead; ils ont également une fille, Laure, d'Edmonton.

A l'occasion de leur anniversaire, ils ont reçu la visite de M. le consul de France à Edmonton, M. Marcel Ollivier qui avait tenu à les rencontrer au Foyer Youville.

Nous nous joignons à tous leurs parents et amis pour offrir nos félicitations et meilleurs voeux à M. et Mme Piard.

ST-JOACHIM

Le 10 mars dernier eut lieu l'assemblée annuelle des membres de la Caisse Populaire St-Joachim Ltée; bon nombre de personnes y assistaient. Il y eut élection de nouveaux officiers pour l'année 1969 et les élus ont été: MM. Jacques Baril, président, Marcel Fagnan, vice-prés., A.J. St-Pierre, secrétaire-trésorier et Paul Chatain et Lucien Bédard, directeurs. Le Comité de crédit sera composé de MM. Irénée Turcotte, prés., Georges Bachand et Aimé Déry. Le Comité de surveillance est composé de Mlle Thérèse Gagné, présidente, Mme Stella Lemoine, Mlle Alice Laverdière, MM. Roland Couture et André Pelletier.

*****

Il y a également eu réunion du Comité du Bingo paroissial vendredi soir dernier; la présidence fut confiée à M. Irénée Turcotte alors que furent confirmés dans leurs charges respectives de vice-président et trésorier MM. Noël Constantin et Philippe Villeneuve. MM. Jean Brabant et Roméo Ethier furent nommés au Comité des Chefs d'équipe. Nous désirons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé à lancer cette organisation, en particulier M. Aimé Déry qui en fut le premier grand responsable et ses deux assistants.

*****

Dimanche dernier, nos prédicateurs laïcs ont rempli leur tâche avec honneur et distinction et nous les en félicitons. Si leurs bonnes paroles sont mises en pratique, il est certain qu'avec un peu de sacrifice et de charité chrétienne nous pourrons dépasser largement les succès remportés l'an dernier.

A la caserne...

Le soldat Durand, qui est sous les drapeaux depuis quelques jours, se présente pour la seconde fois à la visite médicale. Le médecin lui dit:

-Il me semble que je t'ai déjà vu?

-Oui, major.

-Quel est ton nom?

-Durand.

-C'est bien ça... Emphysème, hein?

Alors le soldat:

-Non, major, Jules...

Grouard-McLennan

Notre dernière catéchèse aux adultes pour cette année.

La dixième et dernière catéchèse aux adultes pour la région française de notre archidiocèse aura lieu mardi le 25 mars à 8h. p.m. au gymnase de l'Ecole Routhier à Falher.

Le thème de cette rencontre est: L'EUCHARISTIE DES HOMMES CELEBRENT LEUR SALUT.

Les hommes se rencontrent pour célébrer l'anniversaire d'une naissance, d'un mariage, ou d'une victoire, et on participe à la fête par un repas, une veillée, un cadeau, etc.

Les chrétiens se groupent aussi à l'église. Quel est le sens de ce groupement? Comment participer à cette célébration eucharistique? Comprenons-nous le sens de la messe?

Nous aurons la chance de réfléchir sur ces questions mardi prochain le 25 mars à la catéchèse aux adultes. Le conférencier sera le Père Joseph Forget.

Vous êtes tous les bienvenus.

VIMY

Le Comité de la Salle communautaire s'est donné un nouvel Exécutif. Les élus sont: M. Wilfrid Provinçal, prés.; M. Germain Fortier, v-prés.; Mlle Irène Gagné, secrétaire; MM. Robert Huot et Paul Sabourin, directeurs.

*****

Le Comité tiendra sa Soirée sociale annuelle le 29 mars prochain. Tous ceux qui sont intéressés à acheter des billets sont priés de le faire dès maintenant en s'adressant aux membres du Comité qui en ont en leur possession.

*****

Les membres du C.W.L. nous annoncent la tenue de leur Bingo annuel de Pâques pour le 23 mars prochain.

*****

M. et Mme T. VanDelagarnatt sont les heureux parents d'une petite fille née le 24 février.

M. et Mme Grant Loughy sont, eux, les heureux parents d'un petit garçon né récemment. Sincères félicitations aux deux familles.

événements

22 MARS

Au Students' Union Theatre (campus U. de A.), A Coeur Joie d'Edmonton présente "Rallye-Chorales des Jeunes", à 8h. p.m.

*****

28 et 29 MARS

Le Théâtre Français d'Edmonton vous invite à la représentation de "Au Petit Bonheur", comédie en trois actes de Marc-Gilbert Sauvageon, à 8h.15 p.m., au Students' Union Theatre. Les billets sont en vente au Students' Union Building, au Collège St-Jean et au Département des Langues Romanes de l'Université. Les prix:

Adultes: $1.50
Etudiants: $1.00

Règlements sévères contre les produits dangereux

Les Communes ont adopté la seconde lecture du bill S-26 traitant de l'interdiction de la vente, de l'annonce et de l'importation de produits dangereux.

Le bill a par la suite été déféré au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Ce projet de loi, introduit à la Chambre le 19 février par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ronald Basford, a déjà été adopté par le Sénat à la mi-février.

Il fait également suite au bill S-22 inscrit au feuilleton de la Chambre l'an dernier et qui est devenu caduc par suite de la dissolution du Parlement lors de l'annonce de l'élection générale, le printemps dernier.

Le bill S-26 élargit les pouvoirs du ministre dans l'acceptation ou l'interdiction des produits de consommation.

Au cours du débat, M. Steve Paproski (PC - Edmonton-centre) a demandé au gouvernement d'interdire la fabrication de la colle toxique. Cela obligerait alors les fabricants à présenter des produits substitus non dangereux.

Précisant qu'il s'agissait là d'un bon projet de loi, le député conservateur a toutefois déploré le fait qu'il n'ait pas été adopté l'an dernier. Selon lui, et tel avait été le cas, plusieurs vies de jeunes, ignorant le danger de respirer des vapeurs de colle, auraient été épargnées.

Précisions

M. Paproski a reproché au gouvernement de ne pas préciser dans le bill à l'étude comment il entend protéger la population contre certains produits comme la colle.

Il a été question d'indiquer sur les contenants de ces produits les dangers qu'ils peuvent représenter ou encore d'établir certains règlements pour la vente et l'annonce de ces produits.

Un autre député, M. Barry Mather (NPD - Surrey), tout en acceptant le bill comme un pas fait dans la bonne voie, a commenté qu'il était regrettable qu'il ne couvre pas la vente de la cigarette, qui est probablement, à son avis, le plus dangereux des produits.

Le député a soutenu que l'usage de la cigarette faisait plusieurs victimes au Canada, chaque année.

Pour sa part, Mme Grace McInnis (NPD - Vancouver-Kingsway), a déclaré que ce projet de loi sera sans doute très bienvenu auprès du public canadien. Toutefois, le député néo-démocrate a soutenu que son ancienne version, soit le bill S-22, donnait plus de pouvoirs au ministre quant à l'acceptation ou l'interdiction des substances dangereuses.

La fin serait pour bientôt au Biafra

LAGOS - Les colonels commandant les trois divisions de l'armée nigériane ont reçu leurs "instructions finales" en ce qui concerne la guerre contre le Biafra, a déclaré au cours d'une interview télévisée à Ibadan le général Hassan Usman Katsina, chef d'état-major de l'armée.

"Je puis assurer au pays que la fin est proche", a-t-il ajouté. Le général Katsina a révélé ensuite qu'environ deux mille nouvelles recrues avaient été envoyées à la première division, commandée par le colonel Mohammed Shuwa, sur le front nord. Sans vouloir préciser l'importance des effectifs de l'armée nigériane, le général a cependant indiqué que ceux-ci avaient décuplé depuis 1965. (Ils étaient alors de 8,000 hommes).



Le ministre fédéral des Pêcheries, l'honorable Jack Davis, a déclaré au retour d'une inspection de la chasse annuelle au bébés phoques dans le détroit de Northumberland, entre l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick, que cette chasse et surtout la façon de tuer les phoques lui semblait encore plus humanitaire que la mort des chevreuils. Il déclare que 99% des bébés meurent du premier coup de matraque reçu, ce qui n'est pas le cas chez les chevreuils et orignaux. Peut-être bien... mais on ne voit pas souvent les chasseurs éventrer leur chevreuil alors qu'il est encore vivant comme c'est trop souvent le cas chez les bébés phoques. Incidemment, le nombre de ceux-ci tués cette année devrait atteindre les 50,000.

Majoration du prix des permis de camping dans les Parcs Nationaux

OTTAWA - L'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé que le prix des permis de camping sera majoré de 50c. par jour dans les dix-neuf parcs nationaux du Canada. Il a annoncé, par la même occasion, une augmentation du nombre d'aménagements de camping sous la tente mis à la disposition des groupes.

Les anciens tarifs étaient de $1 pour les emplacements dépourvus de tout service, de $1.50 pour les aires desservies en électricité, et de $2 pour les espaces branchées tant sur le secteur électrique que sur les réseaux d'eau et d'égoût.

Etant donné la forte hausse des frais d'exploitation et d'entretien, il a fallu augmenter les tarifs en conséquence et proportionnellement aux prix fixés à l'extérieur des parcs pour des services semblables.

Les groupes de campeurs pourront toutefois profiter d'un plus grand nombre de terrains spécialement aménagés pour eux. Distincts des autres terrains de camping, ces secteurs pourront facilement accueillir 100 campeurs que se servent de tentes ou de tout autre matériel de couchage. En plus d'un terrain de stationnement, ces aires spéciales comprendront des installations pour faire des feux, des toilettes (sans eau courante) et, dans bien des cas, des abris-cuisines. Les surintendants accorderont les places aux premiers arrivés.

La formule du foyer pour gens âgés est en honneur

OTTAWA - Le gouvernement fédéral vient de consentir des prêts d'une valeur globale de $431,500 à des sociétés sans but lucratif qui vont aménager des habitations pour des personnes âgées dans Vancouver. Cette nouvelle est émise par l'honorable Arthur Laing, ministre des Travaux Publics, au nom de l'honorable Paul T. Hellyer, qui répond au Parlement de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Ces prêts sont détaillés ainsi:

1) Un prêt de $256,500 est consenti à un organisme du nom de Vancouver Kiwanis Senior Citizens Housing Society, patronné par le club Kiwanis de Vancouver pour faciliter la construction d'un immeuble d'appartements de trois étages pouvant abriter 58 personnes âgées dans 42 studios et huit appartements d'une chambre. Le sous-sol sera aménagé pour divers services et le premier étage aura un salon et une salle de lecture. Cet immeuble aura un ascenseur. L'hypothèque portera sur 50 ans. La Colombie-Britannique versera des fonds qui équivaudront au tiers du coût de la construction.

2) Un prêt de $175,000 est consenti à la Ukrainian Senior Citizens Housing Society, organisme patronné par le groupe d'origine ukrainienne de l'endroit, pour aider cette société à construire un immeuble de deux étages formant angle droit et dont les appartements s'échelonnent de chaque côté des corridors. Le salon, donnant sur un patio, est situé au premier étage. Cet immeuble logera 45 personnes dans 27 studios et 9 dans des appartements d'une chambre. L'hypothèque s'amortira en 50 ans.

Le vétéran joueur de troisième but Maury Wills a finalement accepté de porter l'uniforme des Expos de Montréal au cours de la prochaine saison. Wills, qui recevra un salaire de $80,000, est le détenteur du record pour le plus grand nombre de buts volés au cours d'une même saison.

Les chances sont meilleures d'apprendre le français à Edmonton qu'à Ottawa -le député Paproski

OTTAWA - Les enfants ont de meilleures chances d'apprendre le français à Edmonton qu'à Ottawa, a déclaré M. Steve Paproski, député conservateur d'Edmonton Centre.

Pour la deuxième fois, M. Paproski a secondé vainement une motion demandant que le Parlement ajourne ses travaux pour débattre le problème des jeunes Canadiens qui ne peuvent être instruits dans la langue de leur choix.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a rejeté la motion qui était présentée par M. Ralph Stewart, député libéral de Cochrane. La question n'est pas du ressort fédéral, a expliqué M. Lamoureux.

M. Paproski, qui parle anglais, ukrainien, polonais et qui commence à apprendre le français, a déclaré qu'il avait vu plusieurs familles d'Ottawa dont les enfants n'ont pu apprendre le français en bas âge.

"S'ils ne commencent pas entre cinq et neuf ans, vous faites mieux d'y renoncer", a affirmé le député. M. Paproski a une fille de 10 ans qui a commencé à apprendre le français en première année à Edmonton et qui a pu continuer dans les classes plus élevées à Ottawa.

Par contre son autre fille de cinq ans, qui entre à la maternelle, n'a pas pu suivre le programme français à Ottawa "parce qu'aucun de ses parents n'était bilingue".

"La raison qu'on nous donne, c'est que les enfants sans parents bilingues retardent les autres, a déclaré M. Paproski.

C'est assez curieux puisqu'on sait que la majorité des étudiants qui gagnent des prix de français viennent de foyers anglais".

Ecoles séparées

M. Paproski a précisé qu'il faisait allusion au système des écoles séparées.

"Les enfants des écoles séparées d'Edmonton peuvent commencer le français dès la maternelle et ils ne le peuvent pas à Ottawa. Ottawa, capitale du Canada, devrait être le lieu de naissance du bilinguisme", a ajouté le député.

Au cours d'une entrevue, un porte-parole de la Commission des Ecoles séparées d'Ottawa a affirmé que la question des parents bilingues était fausse. L'école désire seulement que l'enfant parle français. "Si l'enfant ne parle pas français que fait-il dans nos classes? Il ne ferait que retarder les autres".

Un règlement stipule que l'enfant doit être de religion catholique.

EXPOSITION

"Arts et Succès franco-albertains"

A l'occasion de la tenue de l'Assemblée annuelle des membres de l'A.C.F.A. et du passage à Edmonton de l'honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, les 11 et 12 avril, les membres du Comité féminin de la Régionale Edmonton ont pensé organiser au Collège Saint-Jean une grande exposition sous le thème général "Arts et Succès franco-albertains".

L'on a pensé regrouper les objets exposés en sept grandes catégories:

I. MUSIQUE - compositions, orchestrations, chansons, chansonnettes, disques, photographies d'artistes d'opéra, chanteurs, chanteuses, chorales, etc.

II. THEATRE - manuscrits de pièces, photographies de comédiens, groupes, scènes, mimes, etc.

III. PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES - peintures, sculptures, céramique, photographie, artisanat, crochet, tricot, petit-point, cuir repoussé, etc.

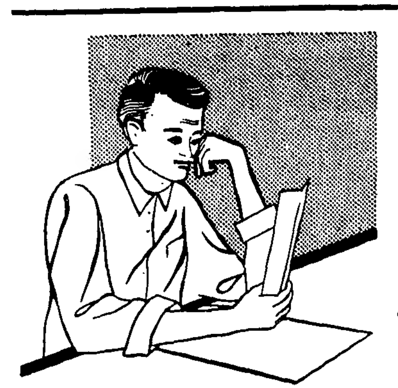
IV. LITTERATURE - livres, thèses, poésies et une composition sur le thème suivant: "La vie d'un pionnier albertain".

V. SPORTS - trophées, médailles, coupes, autres décorations, photographies d'individus ou de groupes.

VI. DIVERS - toute autre création réalisée par un ou des Franco-albertains et qui n'apparaît pas dans les catégories précédentes.

L'on espère obtenir la participation des adultes et adolescents à compter de la septième année. Les articles envoyés devront tous être étiquetés avec nom, adresse et description sommaire de l'article. Dans le cas des adolescents, l'on recommande aussi d'inscrire l'âge.

Ni l'A.C.F.A., ni le Comité féminin ne se tiendront responsables du transport, pertes ou dommages subis au cours du transport ou durant l'exposition des objets. Les participations devront être envoyées à Mme Gabrielle Baillargeon, 6704 - 93e avenue, Edmonton 83. L'on peut également obtenir d'autres détails en signalant 469-4253.



tuyaux sur l'impot

Q. - J'ai été malade juste avant les Fêtes. La facture du médecin est datée du 19 décembre 1968. Je n'ai acquitté cette facture que le 5 janvier 1969. Puis-je comprendre ce montant dans ma réclamation au titre des frais médicaux sur ma déclaration de 1968.

R. - Tout dépend de la question de savoir qui a acquitté les honoraires du médecin. De façon générale, si vous avez acquitté ce montant vous-même, vous ne pouvez pas le comprendre dans une réclamation au titre des frais médicaux pour 1968 parce que vous n'avez pas versé ce montant avant la fin de l'année. Cependant, si ce montant a été payé par l'entremise d'un régime d'assurance de soins médicaux, une disposition spéciale de la Loi de l'impôt sur le revenu vous permet de le comprendre dans une réclamation pour 1968 attendu que vous avez contracté ces frais au cours de cette année-là.

Q. - Que dois-je faire si mon adresse n'est pas la même que celle de l'an dernier?

R. - S'il y a eu un changement dans votre nom ou dans votre adresse, n'oubliez pas d'effectuer les modifications nécessaires dans la section réservée aux "corrections", juste au-dessous de l'étiquette portant votre nom. Ayez soin de faire parvenir au Centre des données la déclaration portant l'étiquette.

Si votre adresse a changé depuis la production de votre déclaration et que celle-ci comportait un remboursement, écrivez à votre bureau de district d'impôt et faites-lui part du changement. Chaque année, un grand nombre de chèques en remboursement tardent à parvenir aux contribuables parce que ceux-ci ont changé d'adresse après avoir produit leur déclaration.

Q. - Mon fils a fréquenté l'université cette année et j'ai payé à son égard des frais de scolarité de $600. Puis-je déduire ce montant de mon revenu?

R. - Non. Les frais de scolarité sont déductibles du revenu de l'étudiant lui-même, quelle que soit la personne qui les a acquittés ou quelle que soit la provenance de l'argent. Cependant, si les frais de scolarité ont été acquittés par l'employeur de l'étudiant, celui-ci ne peut les réclamer en déduction que si l'employeur en a déclaré le montant sur les feuilles T4 de l'étudiant.

Q. - Ma femme et moi travaillons tous deux. Est-ce que l'un de nous peut réclamer des frais médicaux et des dons de charité pour le compte de l'autre? Nous n'avons aucune personne à charge.

R. - Oui. Vous pouvez conclure un arrangement entre vous afin de réclamer de la façon la plus avantageuse les dons de charité et les frais médicaux déductibles. Si l'un de vous réclame tous les dons de charité et frais médicaux, l'autre aura le droit de réclamer la déduction uniforme.

Q. - Suis-je tenu d'avoir un numéro d'assurance sociale?

R. - Oui, si vous êtes tenu de produire une déclaration d'impôt sur le revenu, la loi vous oblige également à obtenir un numéro d'assurance sociale. De plus, il est très important que tous les renseignements inscrits sur votre demande de numéro d'assurance sociale soient exacts, car vos registres aux fins du Régime de pensions du Canada seront basés sur ces renseignements.

Q. - Est-il nécessaire pour un cultivateur de payer son impôt sur le revenu par versements?

R. - La Loi de l'impôt sur le revenu exige le paiement des 2/3 de l'impôt au plus tard le 31 décembre et le paiement du solde au plus tard le 30 avril suivant.

Q. - J'ai versé la somme de $50 à la Fédération des oeuvres. Puis-je réclamer ce montant en plus de la déduction uniforme de $100?

R. - Non. Vous pouvez soit réclamer la déduction uniforme de $100, soit réclamer le montant de vos dons de charité et de vos frais médicaux, mais non les deux dans la même année.

Q. - Pourquoi y a-t-il deux numéros sur ma formule de déclaration d'impôt sur le revenu?

R. - Le numéro qui est imprimé sur la formule avec votre nom et votre adresse est un numéro de compte spécial qui est composé à partir des lettres de votre nom de famille, votre date de naissance et d'autres facteurs servant à l'identification. Si votre nom est Dupont, ce numéro servira à vous identifier sans possibilité de confusion avec les milliers de Dupont qui vivent au Canada. Ce numéro permet aussi à l'ordinateur d'assortir votre déclaration à celle de l'an dernier et ainsi d'en hâter la vérification. L'autre numéro qui figure sur votre déclaration à celle de l'an dernier et ainsi d'en hâter la vérification. L'autre numéro qui figure sur votre déclaration d'impôt sur le revenu est le numéro d'assurance sociale qui est utilisé aux fins de l'enregistrement des paiements versés au Régime de pensions du Canada et aux fins de l'assurance-chômage. Dans toute correspondance avec le Ministère, il est très important que vous indiquiez votre numéro de compte ou votre numéro d'assurance sociale afin que l'on puisse sans difficulté obtenir votre dossier.

Nancy signe

GRENOBLE - La championne olympique Nancy Greene a signé un contrat de 5 ans avec la firme de skis Rossignol par lequel elle s'engage à représenter cette société française au Canada.

La direction des établissements Rossignol a, d'autre part, reçu une délégation canadienne composée du maire de la station de ski québécoise de Sainte-Agathe-des-Monts, M. J. B. Lafrenière, et M. Blouet de la délégation générale du Québec à Paris, avec lesquels ont été évoqués les problèmes d'implantation de la production française Rossignol à Ste-Agathe-des-Monts.

McLENNAN...

(suite de la page 7)

verses dénominations chrétiennes. On apprit aussi qu'il y aura, sous le patronage des Dames et dirigée par le Club des Hommes, une série de Bingos hebdomadaires, le dimanche à la salle paroissiale. Les bénéfices de cette organisation serviront à défrayer le coût des améliorations au Camp d'été des Jeunes, organisé chaque année par les Dames Chrétiennes. Mmes E. Maure, F. Ouellette et R. Lussier étaient les hôtesses de cette assemblée.

*****

Depuis le 28 octobre 1968, il se donne à McLennan un cours de français oral pour adultes qui doit se poursuivre durant 16 semaines. La Révérende Soeur Larose, dont le dévouement et l'efficacité comme éducatrice sont incontestablement reconnus, a vaillamment accepté, malgré son travail de professeur d'école supérieure, la responsabilité de mener à bien cette entreprise. Elle a sous sa direction 25 étudiants adultes, presque tous de langue anglaise, qui se rendent à l'Ecole séparée le mardi de chaque semaine. Sr Larose se dit enchantée de l'intérêt que portent ses élèves à ce cours ainsi que de leurs progrès. Félicitations pour cette oeuvre éminemment pratique et tellement fructueuse et enrichissante.

*****

Le glas a sonné... une âme s'est envolée. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès subit de M. Alfred Tanguay, concitoyen bien connu et très estimé de notre village ainsi que des paroisses avoisinantes. Outre son épouse, Clara, et son fils Leroy, le défunt laisse pour pleurer sa perte: sa mère, 5 soeurs et 6 frères. Une foule nombreuse de parents et amis assista aux funérailles qui furent célébrées le 6 mars par notre curé, M. l'abbé DeChamplain, en la cathédrale St-Jean-Baptiste. Malgré la peine ressentie par cette séparation, l'adieu final de l'assemblée fut adouci par les paroles à la fois fortes et consolantes prononcées par notre pasteur. A la famille éplorée, nos plus vives condoléances.

*****

Mgr Henri Routhier partait le 10 février pour Vancouver où il assista à l'installation du nouvel évêque, Mgr James Carney. Il se rendit ensuite à Ottawa pour une réunion de la Commission des Missions. Mgr l'Archevêque était de retour chez nous le 16.

*****

Le 7 février, sous l'égide de la Chambre de Commerce, McLennan se réunissait à la salle des Elks pour honorer l'un de ses notables citoyens, M. W. Kirkland qui, pour vingt années consécutives, remplit la tâche délicate et difficile de Maire d'un village débutant. La fête organisée par M. V. Limoges, aidé de plusieurs autres, fut un grand succès. De nombreux télégrammes furent reçus, félicitant M. et Mme Kirkland pour leur dévouement si souvent déployé en vue de l'avancement de notre village. Le maître de cérémonies, le Dr Buchanan, mit en vedette les visiteurs officiels tels Mgr Henri Routhier, M. Ells, député du comté, MM. les maires des cités environnantes ainsi que les représentants du N.A.R. et des municipalités provinciales. Notre maire actuel, M. Theo. Van Den Elzen, présenta au couple une plaque dont l'inscription commémorant l'heureux événement est l'inspiration de l'artiste Mme V. Beland. Après une courte allocution de M. Kirkland rappelant tant de souvenirs qui font l'histoire d'un pays et un chaleureux merci de Mme Kirkland, la soirée prit une essence récréative. Encore une fois, il est bien de mise d'offrir à l'organisateur M. Limoges et à son équipe nos félicitations les plus sincères.

*****

C'est avec plaisir que nous avons salué, en fin de semaine dernière, M. Reginald Monteyne qui passait quelques jours chez ses parents, M. et Mme Monteyne. Reginald est enrôlé à l'Université de l'Alberta où il poursuit des études en Génie civil.

*****

NOS MALADES --

Mme Yolande est hospitalisée

(suite à la page 14)

A VOTRE SERVICE!

Prends garde, petite fille

Interprète: Claude François

Prends garde, petite fille,
Quand un garçon a les yeux qui brillent,
Ca veut dire qu'il te désire.

Tu as la grâce d'une femme,
Avec la candeur d'une enfant.
Tu le sais bien, tu es mieux que jolie,
Tu as du charme,
Ne prends pas cet air innocent.

Prends garde, petite fille,
Tu sors le soir et tu te maquilles,
Pourquoi faire, sinon pour plaire?

Je vois les hommes qui te guettent,
Comme des félins guettant leur proie,
Si, tout-à-coup, l'un d'entre eux
Pour toi perdait la tête,
Cela ne te déplairait pas...

Prends garde, petite fille,
C'est dangereux d'être trop gentille,
Tu as l'âge du mariage.

Tu finiras bien quand même
Par te lasser de ce jeu-là.
Et tu voudras un jour trouver aussi
Quelqu'un qui t'aime,
Et c'est lui seul qui comptera.

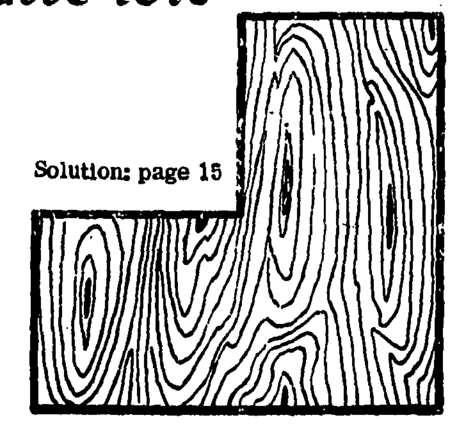
Flairetout...

1. Un caractère de l'annonce a été changé;
2. L'étiquette marquant le prix de la serviette;
3. Une poche en moins au mannequin;
4. La chemise du personnage de gauche (bras droit);
5. Les jambes du mannequin;
6. Les lunettes sur le nez du personnage de gauche;
7. Le commutateur électrique (extrême-gauche);
8. La semelle du soulier de l'homme, à droite.

es 8 erreurs...

Drumont. Riri le Roué ne s'est pas couché puisque le lit n'est pas défait. La femme de chambre n'a rien touché et Trac n'a pas eu le temps d'abattre Riri et de refaire le lit en quelques secondes.

Casse-tête



Solution: page 15

Je vous ai demandé un jour de partager une planche en 4 morceaux identiques. Il s'agit aujourd'hui d'en faire 16 morceaux, tous de forme et grandeur égales.



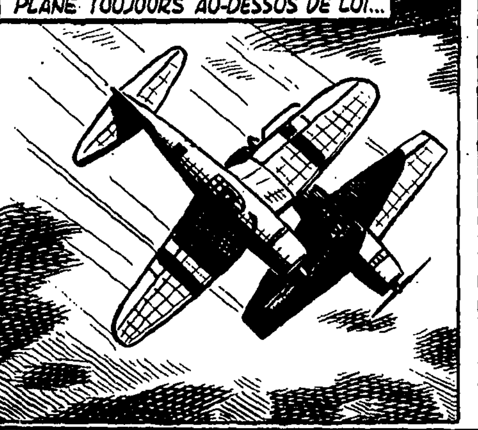
PILOTE TEMPETE

A L'AÉROPORT DE SAUNDERS, BUCK, DON ET JACQUES SUIVENT LES ACROBATIES DANGEREUSES DES DEUX COMBATTANTS: TOUT CE QU'ILS PEUVENT DISTINGUER CE SONT DEUX POINTS TRÈS PETITS DANS LE CIEL.

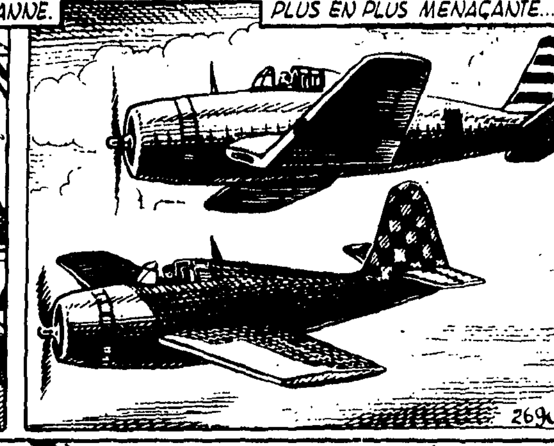
MAIS D'AUTRES YEUX SONT ÉGALEMENT EN TRAIN D'OBSERVER LE DUEL AÉRIEN. LES MESSIEURS DE MARS, ATH ET SINH ONT LOUÉ UNE PETITE EMBARCATION EN CAOUTCHOUC AFIN DE POUVOIR JOUIR DE LA BEAUTÉ ET DU SILENCE DE LA NATURE.

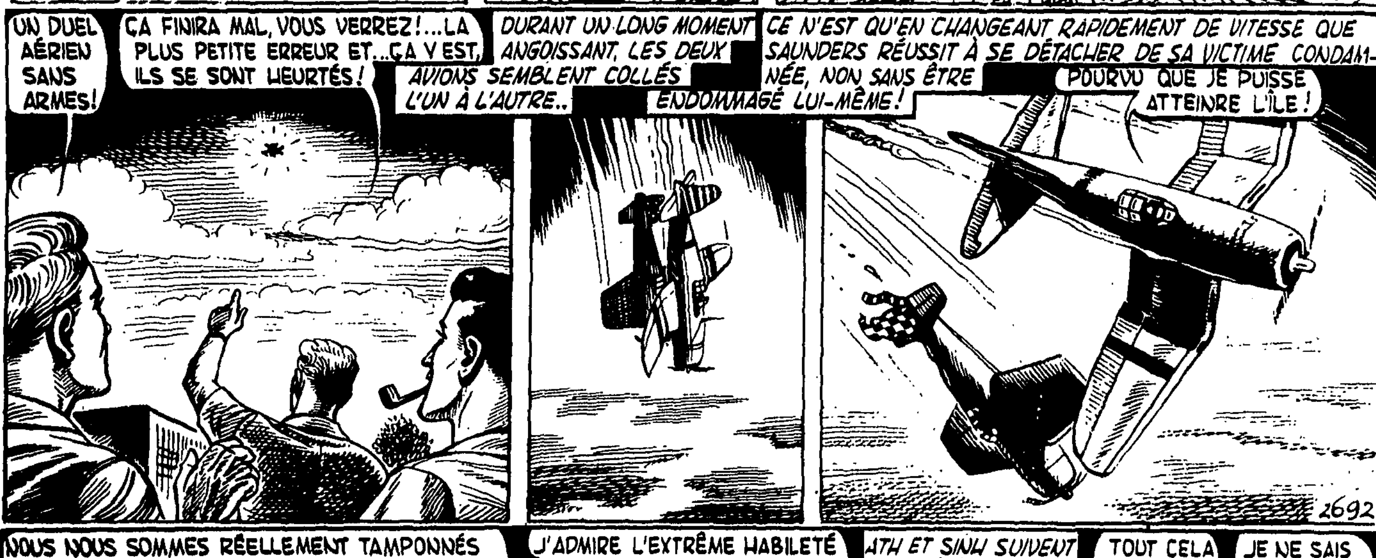
EST-CE QUE LES TERRIENS DÉSIRENT TOUJOURS FAIRE DU BRUIT ET SE BATTRE L'UN CONTRE L'AUTRE? REGARDE-MOI ÇA!

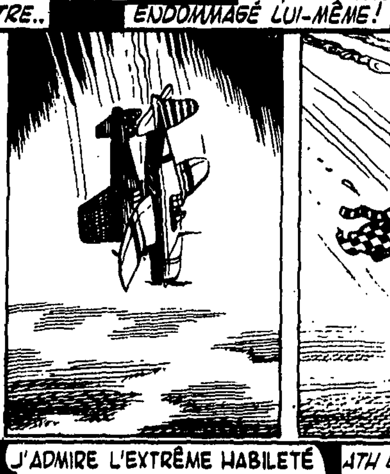
2689

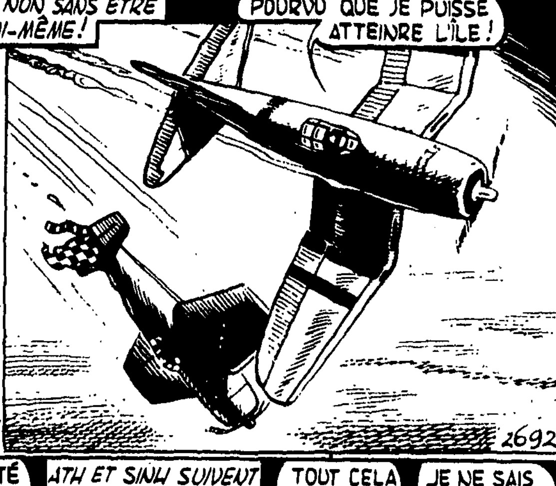


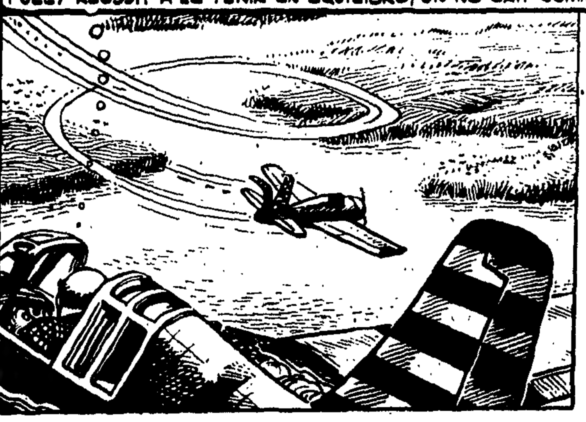


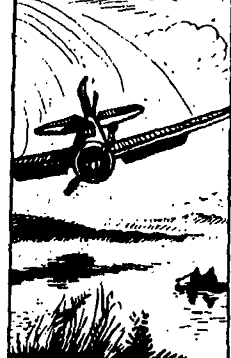














NOUS NOUS SOMMES RÉELLEMENT TAMPONNÉS CETTE FOIS-CI! C'EST LA FIN DU PAUVRE HELLCAT. LA QUEUE A ÉCLATÉ D'UN BOUT À L'AUTRE! POURTANT FOLEY RÉUSSIT À LE TENIR EN EQUILIBRE, ON NE SAIT COMMENT!

J'ADMIRE L'EXTRÊME HABILETÉ DE SES MANIPULATIONS. FOLEY EST UN EXCELLENT PILOTE, BIEN QU'IL SOIT UN SALAUD!

ATH ET SINH SUIVENT LES ÉVÉNEMENTS AU-DESSUS DE LEUR TÊTE AVEC BEAUCOUP D'INTÉRÊT.

TOUT CELA SERAIT-CE POUR UN AUTRE FILM?

JE NE SAIS PAS. CELA ME SEMBLE ASSEZ RÉEL!

2693

Sécurité à la maison

La clé de la sécurité au foyer est entre les mains de la famille qui doit apprendre à s'en bien servir.

Selon le Conseil canadien de la santé familiale, la salle de bains est une des pièces où il se produit le plus d'accidents. Il faut apprendre à se servir des barres de retenue qui sont utiles en plus d'être décoratives - elles contribuent à éviter les chutes si l'on sait bien s'en servir pour conserver son équilibre. Les tapis de bain à ventouses ou les bandes adhésives antiglissantes posées au fond de la baignoire sont aussi d'importantes auxiliaires de sécurité.

Les médicaments doivent être placés dans une armoire élevés hors de la portée des jeunes enfants. Encore faut-il que les adultes pensent à refermer bouteilles et flacons après usage.

La cuisine est un autre endroit où se produisent nombre d'accidents. Les poêles doivent être munis de panneaux de cuisson en verre au lieu de brûleurs à feu ouvert. N'oubliez pas de détourner les manches des marmites et casseroles vers l'arrière de la cuisinière afin d'éviter que les enfants curieux fassent renverser sur eux des aliments bouillants. Et maman doit songer à porter des gants protecteurs avant de soulever un plat chaud.

Il faut interdire aux jeunes enfants de jouer avec la laveuse ou la sécheuse automatique et garder le congélateur sous clé en tous moments.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE, (SP 12), A CARSTAIRS, Alberta" seront reçues jusqu'à 1 :30 a.m. (H.N.R.) le 11 avril 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue S.-E., CALGARY, Alberta; 10225 - 100e avenue, EDMONTON 15, Alberta; et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton et Calgary et au bureau de poste de Carstairs, Alberta.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services,
financiers et administratifs.

ED-529

VOTRE TEMPS EST PRECIEUX... LE MIEL AUSSI

Mars est le mois national du miel. Il va sans dire que ce produit naturel doit occuper une place de choix aux menus. Dès maintenant une campagne de grande envergure est en cours afin de vous inciter à découvrir les meilleurs qualités de ce soleil en conserve.

Saviez-vous que le miel vous est offert sur le marché sous plusieurs formes? Liquide, crémeux, pasteurisé, en rayons, en morceaux, il est toujours là pour vous séduire. Eh oui! c'est un choix sans pareil pour des recettes nouvelles.

Les miels liquides et crémeux sont classés d'après leur qualité. La qualité que l'on offre généralement dans les magasins de détail est le Canada no 1. Il existe deux autres catégories, le Canada no 2 et le Canada no 3 qui sont habituellement utilisés pour des fins commerciales. Le miel classé doit être libre de matières étrangères et conforme aux normes établies concernant l'humidité, l'uniformité de couleur, la transparence et la saveur. Le miel cristallisé doit posséder une texture fine et uniforme.

Mais peut-être vous demandez-vous comment présenter et utiliser le miel. Rien de plus simple car ce produit adore la présence des fruits, viandes, gauffres et pain grillé sans oublier qu'il ajoute aussi une douceur incomparable aux gâteaux et biscuits de toutes sortes. Aussi, on peut remplacer le sucre par le miel dans maintes préparations culinaires, à condition de réduire la quantité de liquide. Une tasse de miel peut remplacer une tasse de sucre, mais il faut réduire d'un quart la quantité de liquide. Dans une recette de gâteau ordinaire, par exemple, le miel peut remplacer la moitié du sucre. Toutefois, certaines pâtisseries contenant du miel peuvent brunir plus rapidement que celles à base de sucre; c'est pourquoi il faut réduire un peu la température du four.

En peu de mots, beurres et sauces au miel aromatisés de cannelle ou de jus de citron, n'ont pas de rival. Et que dire des plats fins et savoureux rehaussés de la saveur exquise du miel... sans oublier les desserts de toutes sortes, si tendres et si savoureux. Souvenez-vous toujours que les nombreuses qualités du miel sont des plus précieuses et des plus riches.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du miel, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent une nouvelle publication intitulée "Le miel". Si vous désirez en posséder un exemplaire gratuit, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



"Tout le parfum et l'éclat de l'année se retrouve dans le miel de l'abeille", ainsi s'exprimait un poète émerveillé par la contribution de nos petites soeurs les abeilles. Chaque livre de miel est le produit de 80,000 abeilles, faisant aller et retour le trajet de la ruche au champ. C'est donc grâce à de longues heures de travail que nous jouissons de la douceur du miel. Dès maintenant, faisons honneur à cette bourdonnante population de travailleuses infatiguables et régalons-nous!

CROQUANTS AU MIEL

1/2 tasse de beurre
1/2 tasse de gras
1 tasse de miel liquide
2 tasses de gruau d'avoine
1-1/2 tasse de raisins secs
2 tasses de farine tout usage, tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1 c. à thé de soda
1 c. à thé de cannelle
2 c. à table de lait.

Défaire beurre et gras, y ajouter graduellement miel, gruau et raisins puis les ingrédients secs tamisés en alternant avec le lait. Déposer par cuillerées sur une plaque à biscuits beurrée à environ 2 pouces de distance. Cuire à 375oF, 10 à 12 minutes. Quantité: environ 5 douzaines.

VIENT DE PARAITRE

Paul VI et la sexualité

par le Dr Serge Mongeau

Les Editions du Jour, poursuivant leur effort d'analyse des événements qui touchent le Québec, publient cette semaine un ouvrage qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui ont reçu avec surprise l'encyclique du Pape sur la contraception. Comme le signale l'auteur dans sa préface: "L'encyclique Humanae Vitae sur la régulation des naissances a déjà fait couler beaucoup d'encre, et sans doute n'a-t-on pas fini d'en parler. Rarement a-t-on vu un document émanant du chef de l'Eglise catholique susciter autant de réactions. Beaucoup de personnes ont manifesté leur appui à cet enseignement, mais plus nombreuses encore sont celles qui ont contesté le bien-fondé de la position officielle qu'établissait le Pape en matière de régulation des naissances."

Le Dr Serge Mongeau, à qui l'on doit cette réponse à l'encyclique Humanae Vitae intitulée "Paul VI et la sexualité", s'est placé sur un plan strictement humain pour analyser le document papal dans tous ses détails. En effet, il croit que "la lettre de Paul VI" à tous les hommes de bonne volonté "contient quantité d'affirmations et de prises de position pour le moins discutables"; aussi a-t-il voulu apporter "un éclairage inspiré non pas tellement par des considérations théologiques ou morales mais par une expérience concrète dans les sciences humaines et des contacts multiples avec de nombreux couples". L'auteur a pris l'encyclique paragraphe par paragraphe, pour la mieux examiner sous tous ses angles, et il en arrive à conclure qu'il s'agit là d' "une erreur monumentale".

Le Dr Mongeau connaît à fond le domaine de la contraception: il est le directeur du Centre de planification familiale, et on lui doit plusieurs volumes sur le sujet, dont Naissances planifiées, écrit en collaboration avec Hubert Charbonneau, et L'Avortement, rédigé avec Renée Cloutier.

Paul VI et la sexualité est en vente partout au prix de $2.00. Distributeur exclusif: L'Agence de distribution populaire, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.

Peut-on dissocier amour physique et mariage?

Un seul homme, un seul amour, un seul engagement durable, voilà les conditions idéales du plein épanouissement sexuel de la femme, selon l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest de mars. Cet épanouissement de l'épouse joue aussi, naturellement, un grand rôle dans le bonheur de l'homme qui partage sa vie.

Or, depuis quelques années, les certitudes du passé sont ouvertement contestées, et de plus en plus d'hommes et de femmes dissocient vie sexuelle et amour, amour et mariage. Climat moral troublant qui crée la confusion dans l'esprit de bien des jeunes femmes et les amène à se poser des questions. Notamment: quel rôle le plaisir physique joue-t-il dans le bonheur conjugal?

Si elle veut rester maîtresse de sa destinée, une jeune fille doit avoir des idées claires sur un certain nombre de points d'ordre essentiellement affectif. Elle doit absolument comprendre que l'amour donne plus de prix aux rapports sexuels et inversement; elle doit comprendre aussi que le plaisir enrichit l'amour, sur le plan affectif autant que sur le plan physique, et de quelle façon il est lié au don total de soi.

A vrai dire, les relations physiques, si l'amour en est absent, ne sont qu'un piège; aucun des deux partenaires ne s'engage sincèrement vis-à-vis de l'autre, aucun ne se charge d'apporter du bonheur à l'autre, ni de satisfaire ses besoins affectifs. Foncièrement étrangers l'un à l'autre, ils se déçoivent secrètement l'un l'autre; bien plus, tous deux sont déçus sur leur propre compte, voire dégoûtés d'eux-mêmes.

Ainsi, seul l'amour, à la condition qu'il s'accomapgne d'un engagement réel et total pour le présent et pour l'avenir, amène le partenaire à se livrer sans réserve et avec ardeur au plaisir du moment. L'amour nous libère de toute contrainte instinctive et nous rend aptes à goûter les joies physiques qui, en retour, sont la promesse d'un bonheur durable.

Cet engagement et cette fonfiance sont donc, selon l'article de Sélection, les vrais fondements du mariage. Malgré l'évolution qui s'est opéré dans la société moderne à l'égard de la sexualité, la plupart des jeunes femmes, et un nombre plus grand de jeunes hommes qu'on ne le croit communément, ont absolument besoin, pour atteindre à une joie physique totale, de la sécurité qu'apporte le mariage.

Prêts fédéraux à 96,890 étudiants

OTTAWA - Le ministre des Finances, M. Edgar J. Benson, a fait savoir que des prêts au total de $59,802,110. avaient été consentis à 96,890 étudiants en vertu du régime canadien de prêts entre le 1er juillet et le 31 décembre 1968. Depuis le début du programme, en 1964, les neuf provinces qui participent à ce programme ont délivré quelque 364,000 certificats d'admissibilité représentant un total de $220,700,000.

Le Québec, qui a son propre régime de prêts aux étudiants ne participe pas à ce programme.

Une nouvelle pilule

LONDRES - Des chercheurs ont découvert une nouvelle pilule anticonceptionnelle, qui selon eux devrait effacer tout risque de décès causé par la phlébite.

La nouvelle pilule qui ne contient qu'une seule hormone comparativement à deux contenues dans la pilule habituelle devrait réduire le risque de formation de caillots provoquant la thrombose.

Plusieurs femmes se sont prêtées à l'expérience depuis trois mois, il est cependant trop tôt encore pour se prononcer. Les analyses de sang ont révélé que cette nouvelle pilule ne provoquait pas de coagulation. Elle ne contient que de la progestérone, alors que la pilule traditionnelle est composée d'estrogène et de progestérone.

Avalanche de déclarations d'impôt

Sur les quelque huit millions de contribuables canadiens, plus de 1,500,000 ont déjà rempli leur déclaration d'impôt sur le revenu pour l'année 1968 et plus de 322,900 ont déjà reçu, en retour, les chèques pour les hommes au remboursement desquelles ils avaient droit, ont annoncé les autorités compétentes.

Les fonctionnaires du fisc signalent que les ordinateurs fonctionnent normalement et à plein rendement et que les opérations sont en avance sur celles de l'année précédente.

En général, les contribuables qui ont droit à des remboursements adressent leurs formules au début du mois de mars. Quant à ceux qui sont redevables de différences, ils attendent jusqu'au 30 avril, qui est la date limite pour adresser leurs formules avec le chèque des sommes dues.

Les contribuables qui ont droit à un remboursement reçoivent leur chèque quatre à cinq semaines après avoir adressé leur déclaration. Celle-ci, après vérification au ministère du Revenu, est transmise au département de la Trésorerie du ministère des Finances, lequel est chargé de faire parvenir au contribuable le chèque qui lui revient.

21,000,000e Canadien

OTTAWA - Le 21,000,000e Canadien est venu se joindre à nous, à minuit, 14 minutes, 44 secondes, exactement, selon le compilateur électronique de population du Bureau fédéral de la statistique.

Le fonctionnement de cet appareil compliqué tient compte des projections de population depuis le dernier recensement, celui de 1966. La population du pays était alors de 20,014,880 h., au 1er juin.

On signale au Canada une naissance toutes les 87 secondes, un décès chaque 217 secondes; un immigrant foule notre sol 161 secondes après son prédécesseur, et une personne quitte le pays pour d'autres cieux, 390 secondes avant l'autre.

• TRIBUNE LIBRE •

Protestation

M. le Rédacteur, permettez-moi de répondre à celle qui signait "Une écoeurée".

Chère écoeurée,

En lisant vos complaintes, j'ai pensé qu'il y avait un endroit tout désigné et à la hauteur de vos "écoeuranteries"... la poubelle!

Je me suis ravisée, car garder le silence serait lâche de la part de gens qui ont encore du coeur et une tête à la bonne place que de laisser jeter dans la boue un nombre aussi considérable de personnes honorables et courageuses.

Mme l'Ecoeurée a tout balayé la région de la Rivière-la-Paix, excepté une petite localité favorite! Elle a même osé insulter un homme tel que M. Diamond, traiter l'A.C.F.A. de lâcheurs et de peureux. Ces gens fort intelligents ne sont pas aveuglés comme vous, ils sont encore capables de regarder au-dessus des frontières de la rancune et de l'égoïsme afin de travailler pour le plus grand bien collectif d'une région. Ils ne jugent, ni n'analysent la situation en vue de leur propre avantage et intérêt; ils le font pour le progrès collectif et non celui d'une seule petite localité...

Commencez donc par faire votre propre examen de conscience et cessez au plus tôt cette manie de jeter le blâme sur tout le monde... sur tous les autres!

Le plus gros problème vient de vous si vous n'acceptez jamais de lever les yeux... un peu plus loin que vos propres besoins locaux. En retour, vous exigez sans cesse que les autres se plient à vos propres exigences.

Si vous voulez un petit conseil: je vous suggère, chère Mme l'Ecoeurée (et tous ceux qui vous ressemblent), de solliciter les soins assidus des psychiatres et psychanalystes; ne tardez pas car il est plus que temps! La société en a assez de personnes comme vous et elle vous vomira avant longtemps si vous ne changez pas!

Sans rancune,

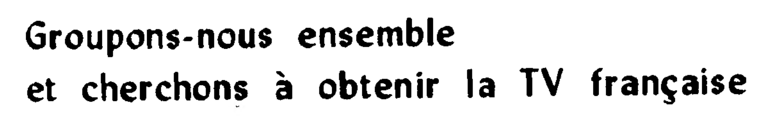
Une Albertaine (ni Québecoise, ni anglaise) qui aime la vie.

A propos de vos lettres

C'est toujours avec plaisir que nous recevons et publions vos lettres. Toutefois, veuillez prendre en considération les trois points suivants:

1. les lettres ne doivent pas être trop longues;
2. elles doivent être lisibles (écrite au dactylo, si c'est possible);
3. TOUJOURS être signées de votre vrai nom, même si vous désirez utiliser un pseudonyme pour fins de publication. Cette dernière condition demeure "sine qua non".

La Rédaction



Groupons-nous ensemble et cherchons à obtenir la TV française

M. le Rédacteur,

Il est très intéressant de lire les discussions et les idées exprimées dans la "Tribune Libre".

Décidément, notre bonne dame voyait les choses pas mal en noir le 12 mars; pourtant, il me semble que depuis les années '30, nous avons beaucoup plus de français en classe, à la radio et aussi un peu à la TV... si on se donne la peine d'écouter CHFA et de regarder la TV quand c'est le temps. On en a juste assez pour en vouloir plus!

Il est vrai qu'avec tout ça, nos enfants parlent de plus en plus l'anglais et pensent même en anglais; ceci est dû à l'ambiance anglaise qui nous entoure et aussi au désir de plaire à leurs amis qui ne parlent pas notre langue mais qui se donnent parfois beaucoup plus de peine que nous pour essayer d'apprendre le français... sans trop réussir à le parler.

Entre membres de l'A.C.F.A., il faut le reconnaître, nous ne sommes pas tous de même niveau intellectuel. Les membres de l'Exécutif, bien entendu, sont des professionnels. Et qui d'autre est mieux placé qu'eux pour tirer les bonnes ficelles quand il y a lieu? Certainement pas nous qui sommes bons pour émettre des idées en petit caucus, à l'arrière.

Il y a aussi en Alberta bon nombre de Canadiens français qui ont eu à souffrir de leur manque de connaissance de l'anglais et qui se disent: "nos enfants, eux, vont l'apprendre!"; l'on ne peut certainement pas nier que l'anglais est langue de commerce et des affaires un peu partout dans le Canada. Donc, nos gens n'ont pas eu de français à l'école, leurs compagnons de travail parlent l'anglais et eux, souvent, se marient avec quelqu'un qui ne parle pas le français. Cela fait un drôle de mélange, des enfants avec un nom français et qui ne le parlent pas... et d'autres avec noms ukrainiens ou polonais qui le parlent très bien! selon que la mère est ou n'est pas elle-même canadienne-française.

Il y en a d'autres qui se demandent à quoi ça sert d'apprendre le français? nos enfants feront bien leur vie sans cela. Et

(suite à la page 16)



Félicitations et Bienvenue

dans le diocèse de St-Paul

à notre nouvel évêque,

Son Excellence Mgr Edouard Gagnon

Abbé A. Ricard,
Vicaire capitulaire

Abbé J. Lachance,
Chancelier



McLennan

(suite de la page 10)

à l'Hôpital du S.-Coeur de Mc Lennan à la suite d'un pénible accident résultant en une jambe fracturée.

Mme A. Bisson est sous observation à l'Hôpital Général d'Edmonton. Prompt rétablissement à tous ceux qu'affecte présentement la maladie.

M. J.-Paul Lessard, secrétaire de la firme Danbrook et Pelland, est de retour dans sa famille après un stage assez long à l'hôpital de McLennan. Ses nombreux amis se réjouissent de son meilleur état de santé.

M. l'abbé M. Baril, ancien curé de Donnelly et maintenant aumônier de la Maison de Vieillards Notre-Dame-du-Lac est présentement hospitalisé à Edmonton et doit subir une opération pour sa vue.

On apprend avec plaisir que Mme L. Dumesnil, revenue de l'hôpital, se remet lentement mais sûrement d'une longue maladie.

Nous accueillons Mme V. Gauthier qui, après une série de traitements, a repris ses responsabilités coutumières.

Mme L. Beaudoin, l'une de nos paroissiennes bien connues, est aussi sous traitement et observation à Edmonton.

A tous nos concitoyens éprouvés, bon courage et meilleurs voeux de santé.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

-- Tu es beau, lui dit-elle, tu es grand. Ces sabots! Ce pantalon de velours! Cette casquette en peau de lapin! Oh! mon chéri, tu es un artiste si pur, si compréhensif, et moi, qui ai eu la chance de te rencontrer, mon coeur, mon bien-aimé, mon doux trésor, je t'ai caché mon secret.

-- Qu'est-ce que tu racontes?

-- Chéri, je vais te dire une chose que je m'étais juré de ne confier à personne: j'ai le don d'ubiquité.

Théorème se mit à rire, mais Sabine lui dit:

-- Regarde.

En même temps, elle se multipliait par neuf et Théorème sentit un moment sa raison vaciller en voyant évoluer autour de lui neuf Sabines toutes pareilles.

-- Tu n'es pas fâché? demanda l'une d'elles avec une anxieuse timidité.

-- Mais non, répondit Théorème. Au contraire.

Il eut un sourire heureux, comme de gratitude, et Sabine, rassurée, le baisa de ses neuf bouches avec emportement.

Au début d'octobre, environ un mois après leur retour de vacances, Lemurier observa que sa femme ne parlait presque plus avec les anges. Il la voyait soucieuse, mélancolique.

--Je te trouve moins gaie, lui dit-il un soir. Tu ne sors peut-être pas assez. Demain, si tu veux, nous irons au cinéma.

Dans le même instant, Théorème arpentait son atelier en clamant:

-- Est-ce que je sais, moi, où tu peux être en ce moment? Est-ce que je sais si tu n'es pas à Javel ou à Montparnasse, dans les bras d'un truand? ou à Lyon dans les bras d'un soyeux? ou à Narbonne dans la couche d'un vinassier? ou en Perse dans celle du schah?

-- Je te jure, mon chéri.

-- Tu me jures, tu me jures!... Et si tu étais dans les bras de vingt autres hommes, tu jurerais aussi, hein? C'est à devenir fou! Ma tête s'en va. Je suis prêt à faire n'importe quoi: un malheur!

En parlant de malheur, il levait les yeux sur un yatagan qu'il avait acheté l'année précédente à la foire aux puces. Pour lui éviter de commettre un crime, Sabine, s'étant multipliée par douze, se tint prête à lui interdire l'accès du yatagan. Théorème s'apaisa. Sabine se rassembla.

-- Je suis si malheureux, geignait le peintre. Ces souffrances qui viennent s'ajouter à des soucis déjà si lourds!

Il faisait allusion à des soucis d'ordre matériel et spirituel. A l'en croire, il se trouvait dans une situation difficile. Son propriétaire, auquel il devait trois termes, le menaçait d'une saisie. Son oncle de Limoges venait de suspendre brutalement ses mensualités. Pour le spirituel, il passait par une crise douloureuse, quoique féconde en promesses. Il sentait bouillonner et s'ordonner en lui les puissances créatrices de son génie et le défaut d'argent l'empêchait justement de se réaliser. Allez donc peindre un chef-d'oeuvre quand l'huissier et la famine sont déjà dans l'escalier. Sabine, frémissante d'une affreuse angoisse, en avait le coeur à la gorge. La semaine précédente, elle avait vendu ses derniers bijoux pour régler une dette d'honneur contractée par Théorème envers un bougniat de la rue Norvins, et se désespérait aujourd'hui de n'avoir plus rien à sacrifier à l'essor de son talent. En réalité, la situation de Théorème n'était ni pire, ni meilleure qu'à l'ordinaire. L'oncle de Limoges, comme par le passé, se saignait affectueusement aux quatre veines pour que son neveu devînt un grand peintre et le propriétaire, sans penser naïvement spéculer sur la pauvreté d'un artiste d'avenir, acceptait toujours aussi volontiers que son locataire le payât d'un navet hâtivement bâclé. Mais Théorème, outre le plaisir de jouer au poète maudit et au héros de la bohème, espérait confusément que le sombre tableau de sa détresse inspirerait à la jeune femme les résolutions les plus audacieuses.

(A SUIVRE)

La censure pour... la famille royale

LONDRES - La reine mère Elizabeth, âgée de 68 ans, est allée au cinéma avec quatre membres de sa famille, un soir de la semaine dernière. Elle trouve que la famille royale est véritablement différente des autres gens. En effet, environ 10 secondes de film furent coupées pour ne pas attaquer la pudeur des membres de la famille royale, cependant que la même scène passe sous les yeux du public.

Un comité choisit les films pour la famille royale, et fait des coupures "nécessaires". La scène coupée représentait un groupe d'écolières qui regardait en riant l'image d'un homme nu. Lord Snowdon a objecté: "Ceci signifie que nous sommes considérés comme un groupe d'enfants de moins de 16 ans". Le film en question traitait d'une institutrice dans une école de filles à Edinburg, au début des années 1930.

DONNEZ DE VOTRE SANG

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Faites de cette semaine, une semaine active. Allez de l'avant, négociez, faites confiance à vos associés. La roue tourne rapidement.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Continuez vos activités. Ça progresse rapidement. Une affection se développe sur le plan sentimental.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Evitez les discussions avec les personnes de l'autre sexe. Une tension nerveuse s'ensuivrait.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Attention aux avant-midi. Vous allez faire une gaffe monumentale. Les soirées sont mauvaises sur le plan social.

LION du 23 juillet au 23 août
Prenez soin de votre santé. Vos proches parlent de vous. Vous passez un sale moment dans la soirée.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Abordez de nouveaux projets. Laissez les anciens de côté pour le moment et attendez une occasion. Les choses se gâtent à votre travail.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Remettez-vous en contact avec d'anciens associés. Amélioration sur le plan social. Vos amis vous réclament.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Laissez passer cette nouvelle période. Il n'y a rien à faire. Chaque chose en son temps. Incertitude sur le plan sentimental. Votre ami de coeur doute de votre fidélité.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Les après-midi sont calmes. Les soirées sont favorables à la distraction amoureuse. Courtisez l'âme soeur.

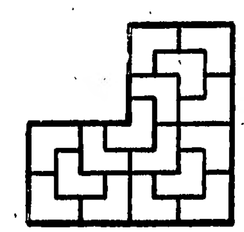
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Semaine favorable à la correspondance et à la romance. On essaye de vous comprendre et on y réussit. Vous êtes heureux.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Evitez tout argument avec vos amis et vos compagnons de travail. Controlez votre esprit. Il vous nuit dans votre vie sociale.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Agissez avec sagesse. Evitez les paroles injurieuses ou la violence. Votre nervosité peut vous être fatale. Laissez faire, laissez dire.

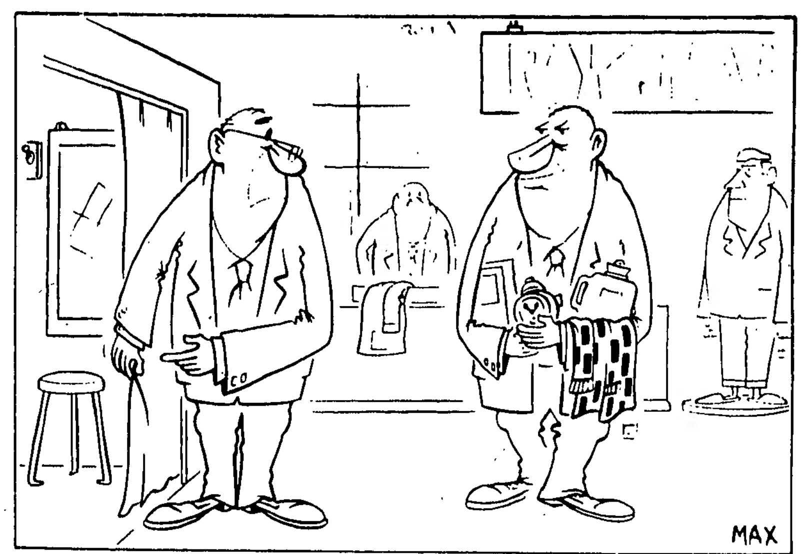
Microbes à part, la mode explique plus d'une épidémie: il y a des maladies bien portées.
G. Valtour

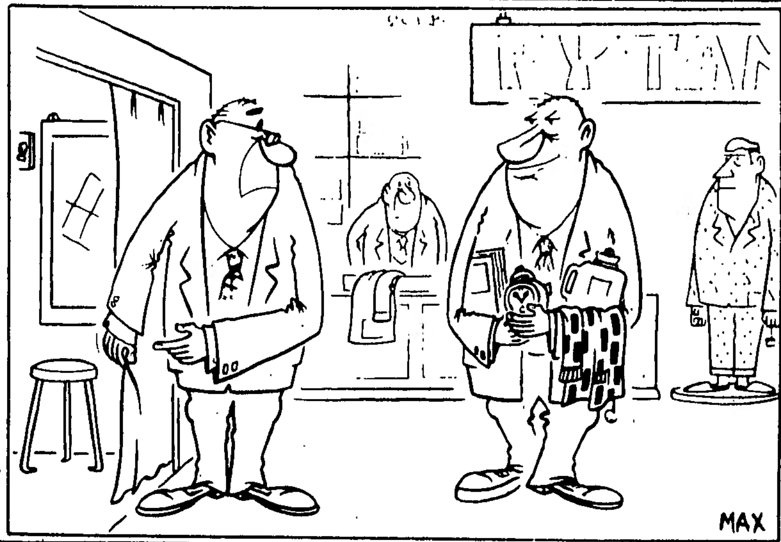
Casse-tête



Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11







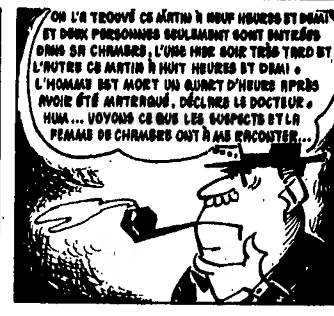
Sauriez-vous deviner à quel genre de sport ces hommes s'exercent? Pour ne pas trop vous faciliter les choses, nous n'avons pas dessiné les attributs!

SOLUTION: A- la nage (un plongeon); B- le lancer du poids; C- l'haltérophilie; D- le soccer ou le football; E- la boxe.

CARTES D'AFFAIRES

















Plus de $8 millions distribués aux producteurs de l'Ouest

Des paiements définitifs de plus de $8,000,000 seront versés au cours des prochains jours par la Commission canadienne du Blé aux producteurs de l'ouest du pays.

Les montants de ces paiements sont de $4,800,024 pour l'avoine et de $3,490,962 pour l'orge.

Au cours d'une déclaration faites aux Communes le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a précisé que les producteurs de l'Ouest avaient livré 27,538,577 boisseaux d'avoine et 31,592,536 boisseaux d'orge à la Commission au cours de la campagne agricole de 1967-68.

Le ministre a souligné que malgré que le taux de ces paiements définitifs soit plus bas que pour la précédente campagne agricole, les paiements initiaux pour ces produits avaient été augmentés de 5 cents le boisseau pour l'avoine et de 10 cents le boisseau pour l'orge, au début de la campagne agricole.

On prépare...

(suite de la page 1)

civique" en l'honneur des Canadiens français dont c'est la fête patronale.

Parmi les questions nouvelles apportées lors de cette assemblée, l'on note un problème scolaire particulier existant à Valleyview et deux résolutions adoptées par le Cercle Lacombe de l'A.E.B.A., la première demandant à l'A.C.F.A. son aide dans l'obtention de bourses pour les professeurs bilingues (afin de se spécialiser) et l'autre pour le lancement d'une campagne de publicité dans le but d'inciter la population à utiliser davantage le français au foyer. Ces nouveaux problèmes ont été confiés à certaines personnes ou à des comités qui verront à présenter un premier rapport lors de la prochaine assemblée de l'Exécutif.

Marchand dénonce les Etats généraux

TORONTO - Les états généraux du Canada français adoptent la même attitude "étroite que les Canadiens anglais prenaient il y a quelques années" en affirmant qu'un Canada bilingue est impossible, a déclaré le ministre du développement régional M. Jean Marchand.

"La vérité, c'est que nous pouvons avoir un pays bilingue, sans imposer une langue à quiconque, a affirmé le ministre.

"Nous voulons que ce pays soit partout le nôtre. Si je suis ministre de la Couronne, vous ne pouvez accepter que je ne comprenne pas votre langue. La réciproque est aussi vraie".

"C'est d'abord un problème d'attitudes. La seule façon de garder le Canada uni est d'avoir pour chacun une politique de bilinguisme saine et juste".

Ceci ne signifie pas que tout doive devenir bilingue au Canada, a expliqué M. Marchand. Mais les Canadiens français doivent pouvoir transiger avec le gouvernement et aller en cour dans leur propre langue. La même politique s'applique aux Canadiens anglais.

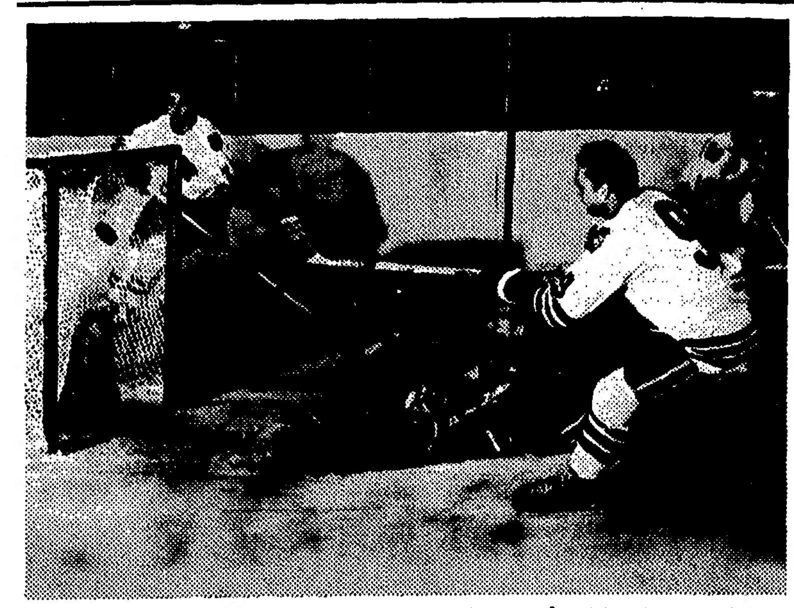
"Nous devons lutter contre les préjugés de notre propre peuple en améliorant les relations entre les deux groupes", a déclaré le ministre.

Les principaux obstacles à l'unité canadienne sont les relations entre anglophones et francophones, les droits des populations indigènes, les disparités économiques et les relations fédérales-provinciales.

Le gouvernement fédéral doit "cesser d'être le grand frère" des provinces et leur permettre de jouer leur rôle dans le développement du Canada. Quant à la situation des Canadiens indiens, métis et esquimaux, elle est "intolérable et inacceptable"

Plusieurs régions canadiennes, a expliqué M. Marchand à son auditoire, n'ont encore aucun espoir d'avenir tant que leurs ressources minières ne sont pas exploitées. L'industrie minière est indispensable à l'expansion de ces régions.

Précédemment, au cours de la réunion, quelques prospecteurs avaient annoncé que si le Canada supprimait ses concessions fiscales aux petites entreprises minières, celles-ci auraient à quitter des régions où elles sont l'unique employeur.



Robert Marvin Hull -- Bobby Hull ou la Comète blonde pour les intimes -- a de nouveau réussi à dépasser le cap des 50 buts durant une saison, et ce, pour une quatrième fois. Il est d'ailleurs presque certain qu'il dépassera le record de 54 buts qu'il avait lui-même établi en 65-66. La réussite de Hull est d'autant plus remarquable que son équipe, les Black Hawks de Chicago, occupe le dernier rang de la LNH.

TRIBUNE LIBRE

(suite de la page 14)

le plus regrettable, c'est quand les enfants de deux parents d'expression française ne le parlent pas, par pure négligence. Sans doute ces derniers ne connaissent-ils pas la culture française, alors comment leur demander de l'aimer? Après tout, le pain quotidien passe avant tout!

En définitive, ce sont peut-être les Anglais qui nous aideront à sauvegarder notre langue. Beaucoup d'entre eux désirent que leurs enfants l'apprennent, deviennent de bons bilingues et puissent ensuite occuper de meilleures positions. Avec la mobilité de la main-d'oeuvre qui existe de nos jours, chacun a avantage à connaître plus d'une langue.

Bien sûr les autorités gouvernementales se font tirer l'oreille... mais c'est une question politique: ils ne veulent pas offenser leurs voteurs... et il faut être diplomate partout!

Nous autres, Canadiens français, on ne se sert pas assez les coudes et on est trop individualistes; chose certaine, ce n'est pas en se disant de gros mots qu'on arrivera à quelque chose. On ferait beaucoup plus en s'organisant: chorales, boîtes à chansons, etc. Et, bien sûr, nous avons besoin de la TV française; les émissions actuelles devraient être placées à des heures plus convenables et il faudrait au moins deux heures par jour: une pour les petits, une autre pour les adultes. En même temps, la TV française aiderait énormément ceux qui apprennent le français en classe et ne peuvent le parler, faute de l'entendre ou de le pratiquer.

Nul doute, la TV demeure le moyen de communication le plus efficace, celui qui touche le plus et le mieux le plus grand nombre; depuis longtemps que l'on parle de l'établissement d'un poste en français chez nous... si l'on doit attendre encore quelques années il sera trop tard.

Pourquoi ne pas faire l'impossible pour obtenir au moins deux heures par jour, en attendant? C'est à nous de le demander! Qu'en pensez-vous?

Une qui y pense.

Rétablissons les faits...

M. le Rédacteur,

La dame "écoeurée" qui versait plus de fiel que de lumière dans vos colonnes du 12 mars courant ferait bien de raconter les faits objectivement au lieu de noircir son prochain et d'inventer des motifs malicieux et de les planter dans la tête des autres. Elle semble ignorer le fait que les vrais "poltrons" sont ceux qui sifflent dans la noirceur pour cacher leurs vrais sentiments! Et elle aurait grand besoin de pratiquer l'adage: "Médecin, guéris-toi toi-même".

Pour l'information de ceux et de celles qui ne seraient pas au courant, il importe de dire tout haut et bien simplement les faits suivants:

1. M. Gérard Diamond n'a pas tenu les propos qu'elle lui prête et son discours avait un tout autre sens.
2. La résolution adoptée à l'unanimité des 250 membres présents à l'assemblée régionale annuelle (Madame était-elle dans les coulisses ou a-t-elle eu honte de s'identifier?) avait pour but réel de mettre sur pied un organisme régional assez objectif et assez représentatif de la majorité pour étudier le problème de l'enseignement du français et en français dans chacune des écoles bilingues de la région.
3. Le "Comité des Parents" proposé par cette résolution est maintenant constitué APRES ELECTION dans chaque paroisse (élection qui a eu lieu ouvertement et localement - et non dans le Québec!).
4. Le "Comité des Parents" est présentement et assidûment à l'oeuvre, essayant de trouver des moyens d'améliorer la situation relativement aux divers problèmes ressortissant de son mandat.
5. La grande majorité des Canadiens français de la région ont beaucoup de respect et même de l'admiration pour les responsables de l'A.C.F.A., de CHFA, sans oublier ceux du Franco-albertain!
6. Enfin, ce n'est pas en accusant les autres de ses "propres péchés mignons" que l'on aidera qui que ce soit à améliorer la situation!

UN TEMOIN

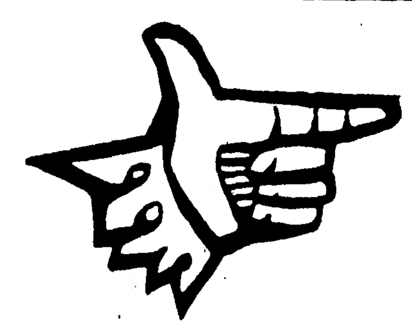
XXe Cabane à Sucre

Annexe nord -- Pavillon des Ventes SAMEDI, 19 AVRIL 1969

A cette occasion, nous aurons, tout comme par les années passées: tire sur la neige, souper, jeux pour les enfants et danse. De plus il y aura une présentation de travaux d'artistes:

DESSINS - AQUARELLES - PEINTURES

sujets qui doivent exprimer une scène de cabane à sucre...!
Dimensions: 16" x 18" et plus
Catégories: Amateurs âgés de moins de 16 ans - âgés de plus de 16 ans et professionnels.
P.S.: Cette exposition est accessible à toutes les personnes d'expression française qui résident en Alberta. Les renseignements désirés peuvent être obtenus en téléphonant à M. Gérard Baril, au numéro: 482-3153.



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

Evitez les envois d'argent comptant. Servez-vous de chèque ou mandat-poste.

Remplissez la formule ci-dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement, à l'adresse suivante:
LE FRANCO-ALBERTAIN,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta (Abonnement)

Merci à l'avance!

Nom ....
(VOUS ÊTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ETIQUETTE JAUNE D'ENVOI)

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..............

pour abonnement au Franco-albertain pour .... an(s).

Tarif d'abonnement:
Au Canada — 1 an: $3.50 —— 2 ans: $6.00
A l'étranger — $6.00 par année